

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDÉ LE 1er JUIN 1866.

VOL. XI NO. 26

PUBLIE A ST. JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

VENDREDI, 8 JANVIER 1904

LE CANADA FRANÇAIS

Journal hebdomadaire du district d'Iberville
ABONNEMENT, \$1.00 par an
strictement payé d'avance.
GABRIEL MARCHAND,
Rédacteur principal.
PLAQUE DU MARCHE, ST JEAN.
—TÉLÉPHONE—
Bell 104

L'Hécatombe de Chicago

Chicago, la grande métropole de l'ouest, vient de voir fondre sur elle une de ces calamités épouvantables qui laissent l'humanité horrifiée.

Comme on pourra en lire les détails dans nos pages inférieures, au delà de sept cents personnes ont vu la mort, une mort affreuse, venir les surprendre au moment où elles étaient à se recréer en assistant à une représentation dans l'un des plus beaux théâtres de la ville, l'Iroquois.

Et cela n'a pris que dix minutes, vous avez bien lu, dix rapides minutes, pour transformer en monceaux de cadavres carbonisés, méconnaissables, des centaines de femmes élégantes et de bébés roses pour qui la vie n'avait eu jusque-là que des sourires.

En moins de temps qu'il n'en faut pour raconter, cette agglomération d'humains insoucieux du danger, s'abandonnant dans une quiétude parfaite aux émotions variées d'une représentation théâtrale, est devenue, en passant par toutes les affres, tous les désespoirs, toutes les agonies, une masse informe et hideuse où la mort a imposé déjà son cachet affolant de silence éternel.

Et si nous nous détournons maintenant de cet immense sépulcre improvisé pour contempler ceux qui restent : les pères, les mères, les enfants cherchant fiévreusement dans ces innombrables décombres, une ressemblance, un indice, un signe qui leur permettrait de reconnaître celui ou celle qui vient d'être arraché si violemment et pour toujours à leur affection, quel spectacle d'indicible déchirement ne s'offre pas à nos regards.

Mais, ne nous attendons pas plus que de raison dans la vision de ces scènes par trop tragiques et n'en gardons l'impression affligeante que juste ce qu'il faut pour plaindre du plus profond de nos cœurs de chrétiens ceux qui en ont été les victimes.

FEU ZEPHIRIN MERCIER, père

La mort vient d'enlever à l'affection de sa famille et à l'estime de ses concitoyens l'un des plus vieux résidents de notre ville, M. Zéphirin Mercier, père, qui a succombé lundi à une maladie qui le minait depuis longtemps. Pendant sa longue existence, car il avait atteint l'âge de 79 ans, M. Mercier n'a jamais cessé de honorer l'exemple de toutes les vertus chrétiennes et civiles qui caractérisent le bon citoyen dans la plus large acception du mot.

Nous offrons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu jeudi matin au milieu d'un concours immense de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre à sa déposition ce dernier témoignage de respect.

CASTORIA

Pour Bébé et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Forte la
Signature de *Chas. H. Béchard*

Il a choisi les Assises

M. le shérif de ce district, ayant conformément à la rubrique, informé M. le magistrat de district qu'il y avait, dans la prison de St-Jean, un nommé Glass condamné, après enquête préliminaire, à subir son procès pour le crime d'incendie et tentative de meurtre, M. le magistrat s'est rendu, jeudi matin, au Palais de Justice où, après avoir fait venir le prisonnier devant lui, il lui demanda de faire son choix entre sa juridiction et celle de la cour criminelle. Glass opta pour les assises qui devront se tenir le 29 octobre prochain.

MECANICIENS ET OUVRIERS.

Pour enlever des mains la graisse, l'huile, la peinture, la rouille, etc., le Savon de Goudron "Master Mechanic" est sans rival. Ce savon nettoie les tôles et a coûté 15 la 1 lb. 50. Albert Toilet Soap Co., Montréal, Kira.

—10 p.c. d'escompte durant ce mois chez O. Lacroix, marchand de meubles et tapis, St-Jean, Qué.

REGLEMENT 92 Concernant la Compagnie "Singer"

ATTENDU
Que la "Singer Manufacturing Company" corps politique et incorporé, dûment organisé et existant par et en vertu des lois de l'état de New Jersey, un des états-unis de l'Amérique, et ayant une succursale dans la cité de Montréal, a été depuis quelque temps en négociations avec le conseil municipal de la Ville de St-Jean, dans le but de localiser et d'établir dans la dite ville de St-Jean, la principale fabrique canadienne.

ATTENDU
Que la localisation et l'érection d'une usine aussi considérable et l'établissement d'une industrie aussi importante que celle exploitée par la "The Singer Manufacturing Company" dans les limites de la ville de St-Jean est de nature à contribuer au développement de cette ville et sera d'un grand avantage pour ses citoyens.

ATTENDU
Que dans le but d'encourager et de déterminer la dite compagnie à ériger sa dite fabrique dans cette ville, le conseil municipal de la Ville de St-Jean a cru bon de lui offrir la concession, à titre gratuit, de l'étendue du terrain requise pour l'érection de la dite usine, ainsi qu'une seconde concession de terrain aux mêmes titres, soit à la compagnie elle-même ou à ses ayants-droits spécialement destinés à la construction d'habitations pour leurs employés, dans le cas où la dite compagnie considérerait qu'il serait difficile à ces derniers de se procurer des logements convenables, mais avec le droit, par la dite compagnie ou par ses ayants cause, d'employer ce dernier terrain pour toutes autres fins, et même de le vendre et d'en disposer à leur discrétion; avec, en outre, une exemption de toutes taxes et contributions foncières sur une partie des dits terrains, bâtisses et usines pour un terme de vingt années, ainsi que la concession de certains droits et privilèges, avec obligation par la ville, de fournir et de procurer à ses propres frais et dépenses, pour l'usage exclusif de la dite compagnie :

1o Une voie ferrée (siding) pour relier le dit terrain avec la voie principale de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer en amont de la traverse de cette dernière ligne par celle de la "Compagnie Atlantique & North-West" ;

2o Un quai de cent quatre-vingt pieds de longueur longeant le canal par trente-cinq pieds de largeur, et d'y construire des hangars d'emmagasiner avec accessoires ;

3o A la limite du terrain susdit la quantité d'eau dont la dite compagnie peut avoir besoin pour les fins manufacturières, le chauffage, l'usage domestique et les besoins sanitaires ; ce pourvoi d'eau ne devant pas s'étendre aux habitations privées qui pourraient être érigées sur le dit terrain ;

4o Le droit à la dite Compagnie de construire un chemin de fer électrique dans les rues St-Paul et autres de cette ville pour relier le dit terrain au quai sus-mentionné, le tout aux frais et dépenses de la dite ville comme dit ci-dessus.

ATTENDU
Que la dite "The Singer Manufacturing Company" a accepté la susdite offre de la ville de Saint-Jean et déclaré consentir et s'engager à ériger et construire son usine dans la dite ville de Saint-Jean aux termes et conditions ci-dessus et ci-après (conçues) :

ATTENDU
Que pour donner suite à la convention ci-dessus, il est nécessaire et urgent que le conseil municipal de la Ville de St-Jean soit dûment autorisé à cette fin par un règlement bien et dûment adopté en conformité des dispositions de la charte d'incorporation de la dite ville :

C'EST POURQUOI :
Le conseil municipal de la Ville de St-Jean, par et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par sa dite charte d'incorporation, décrète et ordonne ce qui suit, le tout sujet à l'approbation requise des électeurs municipaux, propriétaires de biens-fonds, de la dite ville, savoir :

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean acquerra par achat ou à toute autre titre, et à tels prix, charges et conditions qu'il jugera convenables, cette certaine étendue de terrain, connue sous le nom de propriété Marchand, sise et située dans la ville de St-Jean, formant une superficie d'environ trente-sept arpents et comprise dans les bornes suivantes :

Au sud par la ligne de chemin de fer de la compagnie "Atlantic & North-West" ; au nord-ouest par le ruisseau Jackwood et le lot désigné

au plan et livre de renvoi officiels pour la dite ville sous les lots numéros quatre cent quarante-sept et quatre cent quarante-huit, et en partie par la rue St-Louis ; vers le sud-est, en partie par le lot numéro quatre cent soixante-quatorze, et en partie par la ligne de division d'entre les lots numéros quatre cent soixante-treize et six cent vingt-neuf, et pour la dernière partie par la rue Albert.

Le dit conseil municipal pour et au nom de la Ville de Saint-Jean devra, le ou avant le 15 février prochain (1904) céder et transporter à titre gratuit à la dite "The Singer Manufacturing Company" le terrain ci-dessus décrit et mentionné, par titres bons et valables, franc et quitte de toutes charges, privilèges, droits et hypothèques, y compris tous droits seigneuriaux et rentes constituées en tenant lieu, pourvu et sous la condition expresse que la dite "The Singer Manufacturing Company" s'engage et s'oblige à construire et ériger sur le dit terrain à elle ainsi concédé toutes les bâtisses, machines, outillage et installation nécessaires pour leur usine canadienne laquelle ne devra pas être de capacité moindre que celle qu'elle exploite actuellement à Montréal.

2o Le dit Conseil municipal pour et au nom de la corporation de la Ville de St-Jean acquerra par achat ou par tous autres titres, et sous telles charges et conditions et à tel prix que le Conseil jugera à propos, cette certaine étendue ou morceau de terrain sis et situé dans la dite ville de St-Jean, au côté sud-ouest de la voie ferrée du Grand Tronc ayant une superficie d'environ vingt-six acres, plus ou moins, et contenu dans les bornes suivantes :

Vers l'est par la ligne de division d'entre la rangée des lots à bâtir ayant front sur le côté est de la rue Allen et de celle du côté ouest de la rue St-Pierre, dans la dite ville, vers le sud de la rue Manufacture, vers l'ouest et le nord-ouest, le ruisseau Jackwood et vers le nord et nord-est, en partie par la rue St-Jacques et pour la partie restante par la voie ferrée du Grand Tronc, à déduire cependant les lots connus et désignés aux plans et livre de renvoi officiels de la ville de St-Jean, comme étant les lots Nos 1008, 953, 901, 904, 915 et partie du lot 914 ;

Et le dit Conseil municipal, pour et au nom de la ville de St-Jean devra le ou avant le 15 février prochain (1904) céder et transporter à titre gratuit à la dite "The Singer Manufacturing Company" ou à ses représentants le dit morceau de terre en dernier lieu décrit franc et quitte de toutes charges quelconques, pour les mêmes fins et objets ci-dessus énoncés.

SAVOIR :
Engager et déterminer la dite compagnie à placer et ériger leur manufacture et usine en cette ville.

3o Le dit Conseil municipal devra aussi acquérir par achat ou tout autre titre ou titres valables, la lisière de terrain requise pour la construction et la pose d'une voie ferrée de l'étendue et largeur considérées par les ingénieurs de la compagnie du Grand Tronc, comme suffisantes pour cette fin, laquelle lisière de terrain devra s'étendre de la voie ferrée du Grand Tronc à la partie du terrain ci-dessus en premier lieu décrite qui sera subséquemment indiquée par la dite compagnie, et transporter à titre gratuit cette dite étendue de terrain à la dite compagnie "The Singer Manufacturing Company" le ou avant le 15 février prochain (1904) par titres bons et valables, franc et quitte de toutes charges quelconques et toutes rentes seigneuriales qui devront être préalablement commuées et payées.

4o Le dit Conseil municipal consent à engager et obliger la ville de St-Jean à faire tout nivellement, ouvrages sur pilotis et ponts nécessaires pour amener cette voie ferrée au niveau de la partie du terrain en premier lieu ci-dessus décrit, et poser les dormants et rails requis pour la confection de cette voie ferrée, ainsi qu'à relier celle-ci par une lisière à la ligne principale du Grand Tronc, le tout aux frais et dépenses de la dite corporation de la ville de St-Jean, lesquelles travaux devant être parachevés le ou avant le premier juin prochain (1904).

5o Le dit Conseil municipal, pour et au nom de la corporation de la ville de St-Jean, devra le ou avant le 15 février prochain (1904), céder gratuitement à la dite "The Singer Manufacturing Company" le droit de passage pour la construction d'un chemin de fer électrique à travers la rue St-Jean, ou autres rues qu'il peut être nécessaire pour relier

par la voie la plus directe le terrain en premier lieu sus-décrié, avec le quai ci-après mentionné sur la côte du canal, et aussi relever la dite Compagnie de toutes obligations présentes et futures quant aux pourvois de barrières et gardiens de traverses ou autres protections quelconques pour le public aux traverses des rues ou chemins de fer, avec le privilège pour la dite compagnie de construire tel chemin de fer électrique dans les dites rues et d'en faire l'exploitation pour les fins de son industrie.

6o Le dit Conseil municipal consent de plus à engager et obliger la ville de St-Jean de prendre en sa faveur le ou avant le 15 février prochain (1904) du gouvernement de la Puissance du Canada, un bail de vingt années, renouvelable pour toujours suivant les termes et conditions usuels de tels baux du gouvernement (la dite ville s'obligeant à faire renouveler ce bail aux dates convenables) d'une lisière de terrain le long de la côte ouest du canal Chambly, de grandeur suffisante pour la construction d'un quai de 180 pieds de long, longeant le canal par pas moins de 35 pieds de profondeur, ainsi que pour la confection des approches de ce quai pour le relier au chemin de fer électrique projeté.

La dite corporation devant construire à ses frais et dépenses, sur la dite lisière de terrain, un quai le long du dit canal de 180 pieds de longueur sur 35 pieds de profondeur et ériger sur ce quai des hangars d'emmagasiner de 100 pieds de longueur par 25 de largeur, le tout conformément à des plans préalablement approuvés par la dite compagnie ;

Desquels terrain, quai, hangars, la dite compagnie aura le droit exclusif d'occuper et de jouir gratuitement durant tout le terme du dit bail.

Les travaux mentionnés dans ce paragraphe devront être parachevés vers le ou avant le 1er juin 1904.

7o Le dit Conseil municipal engage et oblige en outre la corporation de la ville de St-Jean, de fournir le ou avant le 1er juin prochain (1904), à ses frais et dépenses à la limite du terrain de la compagnie en premier lieu sus-mentionné et durant tout le temps que la dite compagnie occupera le dit terrain, telle quantité d'eau dont elle pourra avoir besoin pour les fins manufacturières, dans les cas d'incendie, pour le chauffage, pour les besoins domestiques et sanitaires ; ainsi qu'à construire jusqu'à la limite de la dite propriété tous drains ou égouts requis pour en assurer l'état sanitaire.

8o Le dit Conseil municipal devra accorder à la dite "The Singer Manufacturing Company" une exemption des taxes et contributions foncières générales et spéciales, y compris la taxe d'eau et la taxe scolaire (cette dernière devant être payée par la ville) sur l'étendue de terrain en premier lieu mentionné ainsi que sur les bâtisses et constructions y érigées ; l'usine, les matériaux et marchandises manufacturées appartenant à la dite compagnie, pour une période de dix années, tel que plus haut mentionné, et obliger la dite corporation à renouveler et étendre cette dite exemption de taxes à l'expiration des dix années pour une autre période de dix années.

9o Toutes les susdites conceptions de terrain, jouissances de voie ferrée, de quai, de hangars d'emmagasiner, de pourvoi d'eau, de concession de privilèges et exemption de taxes, seront aussi faites et accordées à la dite "The Singer Manufacturing Company" par le dit Conseil municipal, pour et au nom de la corporation de la ville de St-Jean, comme sus-dit, sous la condition expresse et avec l'entente que si la dite Compagnie ne construit pas sur l'étendue de terrain en premier lieu plus haut décrit, dans un délai de trois années à compter de la ratification du présent règlement par la Législature—les grèves, incen-

diés et autres événements de force majeure exceptés.

ALORS ET EN CONSEQUENCE de ce fait les terrains qui seront concédés à la dite compagnie en vertu du présent règlement, retourneront et appartiendront francs et quittes de toutes charges, droits, privilèges et hypothèques quelconques créés par la dite compagnie sur ces dits terrains à la corporation de la dite Ville de St-Jean, qui pourra en jouir et disposer en toute propriété de la manière que son conseil jugera à propos.

NEANMOINS, dans les cas en dernier lieu ci-dessus prévus, la dite compagnie aura la faculté de garder la possession et propriété des dits terrains ainsi que de conserver l'usage et la jouissance des dites voies ferrées, quai et hangars d'emmagasiner en, par la dite Compagnie, payant et remboursant à la dite Corporation de la Ville de St-Jean, le prix d'achat des dits terrains, ainsi que le coût de construction des dits quai, hangar et voie ferrée, mais, dans ce cas, les autres droits, exemptions de taxes et privilèges et toutes et chacune des obligations consenties et assumées par la dite corporation en faveur de la dite compagnie cesseront et deviendront éteintes, nulles et de nul effet.

10o Le dit conseil municipal de la Ville de St-Jean en outre, s'engage et s'oblige

(a) A passer et adopter tels règlements et ordonnances municipales nécessaires pour faire disparaître du plan officiel de la ville de St-Jean, le tracé des diverses rues qui coupent le terrain en premier lieu plus haut décrit afin d'en faire une étendue non morcelée.

(b) A faire ratifier le présent règlement par un acte de la Législature provinciale, en l'année 1904.

Afin de mettre à exécution le présent règlement et pourvois à l'achat des terrains ci-dessus décrits et requis pour les fins y mentionnées, à la construction des quais, hangars d'emmagasiner, voie ferrée aussi y mentionnée, ainsi que pour rencontrer le coût des dépenses et déboursés encourus et à encourir pour le rachat des rentes seigneuriales et des rentes constituées en tenant lieu, affectant ces dits terrains, l'adoption et la confirmation du présent règlement et de sa publication, l'exécution de tous les actes et choses auxquels il pourvoit, le Conseil municipal de la Ville de St-Jean est par le présent autorisé à négocier pour et au nom de la corporation de la Ville de St-Jean, un emprunt ou à émettre des débetures pour un montant ne devant pas excéder trente mille piastres (\$30,000), productions d'intérêts n'excédant pas quatre et demi pour cent par année telles débetures rachetables dans vingt-cinq années de la date de leur émission, et les dits intérêts payables semi-annuellement.

A l'effet et aux fins ci-dessus, le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés de signer les dites débetures pour et au nom de la corporation de la Ville de St-Jean, comme il se fait ordinairement.

Le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont en outre, par les présentes, autorisés à consentir, signer et exécuter tous actes et documents requis pour l'exécution et l'accomplissement de tous et chacun des actes et choses pourvus et autorisés par le présent règlement et pour la parfaite exécution d'icelui.

Au cas où les revenus de la dite ville seraient insuffisants pour pourvoir au paiement de tels intérêts à leur échéance, ce Conseil est, par les présentes, autorisé à imposer et prélever en même temps que la taxe générale ordinaire, une taxe spéciale à cette fin sur toutes les propriétés imposables, y compris les fonds de marchandises, etc., inscrits aux rôles d'évaluation de la dite ville.

Le présent règlement entrera en force et effet immédiatement après sa publication.

Notre nouveau feuilleton

Nous commençons, avec le présent numéro, la publication d'un des romans les plus mouvementés qu'ait produits le célèbre écrivain Paul Féval. Ces pages passionnantes où l'intrigue savamment ménagée tient le lecteur en alerte du commencement à la fin, rappellent en même temps une époque de l'histoire de France sous le sanguinaire Louis XI, à la fin du XV^e siècle.

On y lira avec un intérêt palpitant, les faits d'armes et aussi les lâchetés dont étaient capables ces hommes de cape et d'épée dont la vie se passait à ferrailer d'estoc et de taille pour ou contre leur souverain, selon les nécessités du moment.

Cette œuvre où le grand romancier a mis tout son talent, sera dévorée, nous en sommes sûrs, par nos lecteurs et lectrices, si friands de ré-

Notre nouveau feuilleton

Nous pouvons, sur ce dernier point, donner toutes les garanties possibles aux mères de familles, qui pourront sans craintes permettre la lecture de notre nouveau feuilleton, à leurs jeunes filles.

ST-GEORGES D'HENRYVILLE
Mademoiselle Bertha Cloutier, qui est venue passer les Fêtes dans sa famille, est retournée, joyeuse, reprendre ses études au Mont Ste-Marie, à Montréal.

—M. L. V. Lafond, de Chicago, ainsi que M. A. E. Lafond, de Woonsocket, sont en visite chez leur père, M. F. Lafond.

—C. A. Papineau tient toujours en mains un assortiment complet de valises et sacs de voyage.

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

Notre nouveau feuilleton

John Murphy & Cie.

Il est bon de se rappeler, particulièrement en ce temps-ci, que le confort va de pair avec la qualité, et que la "qualité à prix équitable" est chose que l'on trouve toujours dans tous nos rayons !

Vêtements Chauds en Flanelles pour Dames.

Peignoirs en flanellette, dans le genre Kimone, pour Dames, depuis \$1.25 en montant.
Robes de nuit en flanellette rose, bleu-ciel, blanche et rayée, pour Dames, depuis 45c. en montant.
Caleçons en flanellette pour Dames, depuis 23c. en montant.
Voyez ces vêtements dans les grands points.
ROBES EN EDREDON de styles et de modèles très nouveaux, toutes joliment garnies, \$2.75, \$3.25, \$4.00 jusqu'à \$15.00.
PEIGNOIRS EN EDREDON POUR DAMES \$2.00, \$3.00, \$3.25
Robes et Manteaux piqués en soie, pour Dames, dans le style le plus nouveau, à manches larges, etc.
CHALES EN LAINE POUR DAMES — Grand assortiment de belles marchandises nouvelles, de us \$1.00
JUPES DE SORTIE POUR DAMES — Dans les meilleurs genres en étoffe, bien taillées, depuis \$2.95
MANTEAUX ET VESTES GOLF POUR DAMES — styles et patrons les plus récents.
VETEMENTS DE GARÇONNETS — Gros stock d'habillements refaits, paletots, bien confectionnés, allant bien, de belle apparence et durables

Plusieurs autres lignes également bon marché.

LES ORDRES DE LA CAMPAGNE REMPLIS AVEC SOIN.
ES HANTILLONS ENVOYES PAR MAILLE

JOHN MURPHY & CIE
2341 et 2343 rue Ste-Catherine, angle de la rue Metcalf, Montréal.
ARGENT COMPTANT Téléphone. Up 933

Si vous avez besoin d'un
Habillement d'Hiver
ALLEZ CHEZ

L. C. de TONNANCOUR,
MARCHAND-TAILLEUR
8 COTE ST. LAMBERT,
MONTREAL.

PROVINCE DE QUÉBEC.
Municipalité du Comté de Napierville

AVIS public est par le présent donné par le soussigné, que les terrains ci-après mentionnés seront vendus par encaissement public, au lieu des sessions du conseil municipal du comté de Napierville, au Village de Napierville comté susdit, mercredi, le deux mars prochain, à dix heures de l'avant midi, pour taxes municipales et scolaires dues aux municipalités ci-après mentionnées, par les dits terrains, à moins qu'ils soient payés avec les frais encourus avant la vente.

MUNICIPALITÉ DU Village de Napierville
Un emplacement situé sur la rue St-Bernard, contenant quatre perches en superficie, plus ou moins, avec une vieille maison y érigée, connue aux plans et livre de renvoi officiels de ce Village, sous partie du Numéro deux cent dix-neuf, borné en front, par la rue St-Bernard, en profondeur et au côté sud, par l'autre partie de ce numéro, et au côté nord, par le numéro deux cent vingt, appartenant d'après le rôle d'évaluation aux héritiers Moïse Braut.

Taxe municipale due 0,47
" scolaire " 70
\$1 17

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE St-Patrice de Sherrington
Une terre située dans le premier rang de Bagnole, en cette paroisse, contenant cinquante-trois arpents et quatre vingt perches et demi en superficie, plus ou moins, avec ses dépendances, connue et désignée aux plans et livre de renvoi officiels de la dite paroisse sous numéro cent quatre vingt-neuf appartenant d'après le rôle d'évaluation de cette paroisse à Vve Jeanne Bitton maintenant décédée.

Taxe municipale due \$5 44

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE St-Michel Archange
Un emplacement situé dans le Village de la dite paroisse, contenant dix-huit mille sept cent quatre-vingt-neuf perches plus ou moins avec ses dépendances, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels de cette paroisse sous numéro trois cent vingt-neuf, appartenant d'après le rôle d'évaluation de cette paroisse, à François Bertrand, absent.

Taxe municipale due 0 19
" scolaire " 38
\$0 57

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE St-Remi
Un terrain sis en cette paroisse, contenant six arpents en superficie, plus ou moins, avec ses dépendances, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels de cette paroisse, sous numéro deux cent soixante et un, appartenant d'après le rôle d'évaluation de la paroisse susdite, aux héritiers George Bell.

Taxe municipale due \$9 52
Donné à Napierville, 4 janvier 1904.
A. BARETTE
S. T. C. M. C. N.

LA VILLE DE SAINT-JEAN
AVIS PUBLIC
Les propriétaires franc-tenanciers de la ville de Saint-Jean sont, par les présentes convoqués en assemblée publique dans la salle du marché, pour lundi, le vingt-cinquième jour de janvier courant (1904), à dix heures de l'avant-midi, afin de prendre en considération le Règlement No 92 du Conseil de Ville concernant un octroi de terrain et de certains privilèges, ainsi qu'une exemption de taxes et une concession de droits à la "The Singer Manufacturing Company".

Saint-Jean, ce 7 janvier 1904.
CHAS. R. COUSINS,
maire.

—M. AD. BERGERON, MARCHAND, D'IBERVILLE, invite tous ceux qui ont besoin d'épicerie, de ferronnerie, de chaussures, d'huile et de peinture, de liqueurs de choix, etc., etc., d'aller lui faire une visite. Prix réduits.

Voulez-vous Ecrire une Carte Postale

Afin qu'un Malade Puisse se Guérir? N'envoyez pas d'argent—simplement une carte postale, donnant le nom de quelqu'un qui a besoin d'aide.

BABY ANGLAIS (MONOLOGUE POUR FILLETTE)

On m'habille à la mode anglaise, Chapeaux trop grands, manteaux trop longs, Sans se soucier de mon aise,

Je suis petite et j'ai beau faire, Le miroir le dit clairement, J'ai le chapeau de ma grand'mère Et je porte son vêtement.

Je ressuscite la gravure Antique, aux profils amusants, Je suis une caricature, Très en vogue, pour mes six ans.

J'ai de hauts souliers à bouffettes Avec un ridicule au bras, Et je suis de toutes les fêtes; Ma nourrice escorte mes pas.

Dès que je suis ainsi vêtue En héroïne de roman, Mon petit frère s'évertue A m'appeler: "Bonne-Maman."

On m'admire dans mes costumes, Dentelles, velours ou satin, Et l'ombre de mon feutre à plumes Adoucit l'éclat de mon teint.

Je triomphe à la promenade, Je me sais la reine du jour, Toujours sage et jamais maussade; On m'appelle fée, ange, amour.

Maman en est toute embellie, Lorsque je marche à son côté; On lui dit que je suis jolie, Et c'est presque la vérité.

Mais cet accoutrement me pèse, Gambader n'est plus permis; Je suis assise sur ma chaise, Regardant jouer mes amis,

De ce rôle, alors, je m'irrite, Car j'ai perdu ma liberté; Ma robe fait mon seul mérite Et non ma personnalité.

J'ai du maintien et de la grâce, Adieu la corde et le cerceau! Dans ma robe je m'embarrasse, Je tombe si je fais un saut.

Sous ces habits, je suis moins prompte, Pour lancer balles ou volants, De ma maladresse j'ai honte Et je prends des airs indolents.

gent, et souples à miracle, avec de ces yeux qui éteignent tout, qui font mourir les autres yeux autour d'eux.

Dans l'hiver de 95, je rêvai vingt fois de l'assassiner et de me tuer ensuite. Je ne sais qui a dit que l'amour est impossible sans une ombre d'espérance.

Cependant, à la longue, en me voyant béfimer, en constatant, au désespoir, les salières qui s'accumulaient près de mes épaules, las, par surcroît,

Je suis petite et j'ai beau faire, Le miroir le dit clairement, J'ai le chapeau de ma grand'mère Et je porte son vêtement.

Je ressuscite la gravure Antique, aux profils amusants, Je suis une caricature, Très en vogue, pour mes six ans.

J'ai de hauts souliers à bouffettes Avec un ridicule au bras, Et je suis de toutes les fêtes; Ma nourrice escorte mes pas.

Dès que je suis ainsi vêtue En héroïne de roman, Mon petit frère s'évertue A m'appeler: "Bonne-Maman."

On m'admire dans mes costumes, Dentelles, velours ou satin, Et l'ombre de mon feutre à plumes Adoucit l'éclat de mon teint.

Je triomphe à la promenade, Je me sais la reine du jour, Toujours sage et jamais maussade; On m'appelle fée, ange, amour.

Maman en est toute embellie, Lorsque je marche à son côté; On lui dit que je suis jolie, Et c'est presque la vérité.

Mais cet accoutrement me pèse, Gambader n'est plus permis; Je suis assise sur ma chaise, Regardant jouer mes amis,

De ce rôle, alors, je m'irrite, Car j'ai perdu ma liberté; Ma robe fait mon seul mérite Et non ma personnalité.

J'ai du maintien et de la grâce, Adieu la corde et le cerceau! Dans ma robe je m'embarrasse, Je tombe si je fais un saut.

Sous ces habits, je suis moins prompte, Pour lancer balles ou volants, De ma maladresse j'ai honte Et je prends des airs indolents.

Et comme je desserrais mon étreinte, bien honteux de mon acte, v'lan! les deux petites mains s'apprirent sur mes joues.

—Ah! que c'est bon! Elle éclata de rire, puis elle revint —car elle avait commencé à fuir,—me reprit le bras et chuchota avec un regard malicieux et tendre:

Vous pensez bien que je n'eus pas plus le courage de partir cette fois que les autres. Ce baiser qui devait tout rompre, ces soufflets qui devaient me couvrir d'opprobre furent précisément ce qui nous rapprocha.

Un beau matin, en fin de compte, les chefs de famille s'aviseront que le gain du pain quotidien n'est pas une si grosse affaire, après tout; et les maîtresses de maison se décideront à faire faillite devant la surcharge ajoutée à leurs devoirs naturels par cette complication de mille détails fastidieux.

Les interventions indiscrettes, les erreurs des hommes en ont subsciemment réduit la moyenne à soixante misérables années et quelques instants. Par le fait de ces interventions, de ces erreurs, les soucis—volontaires, superflus et pusillanimes—ont été ajoutés au châtiment de Dieu, pour traquer ce qui nous était laissé de joies et de paix, comme contrepoids nécessaire à des misères, ou réelles ou contingentes—jusqu'à ce que l'existence humaine en soit arrivée à revêtir son caractère actuel d'agitation et de rapidité vertigineuse.

Il s'en suit que le plus grand nombre, chez les uns et chez les autres, se voit contraint d'appliquer ses plus hautes qualités, de donner tous ses instants à de médiocres objets: soins accessoires qu'on a promis au rang de fonctions capitales.

Le meilleur ami du bébé Le meilleur ami que puisse avoir un bébé est un remède simple qui soulagera et guérira les maladies peu graves qui lui rendent la vie souvent très misérable.

UNE CELEBRITE PARISIENNE Les étrangers qui visitent Paris ne retrouvent plus, sur les boulevards, Mme de Ferron, la plus vieille marchande de journaux de la capitale, que tout le monde connaissait depuis un demi-siècle.

CASTORIA La Santé Que Vous Avez Toujours Attendue. C'est la seule préparation de Castor, d'huile de Cannelle, de Quinquina, de Gomme, etc.—Préparez la soigneusement. En vente partout. 25c. la bouteille.

—Si vous désirez une chaussure américaine aller chez C. A. Papineau. Grâce à sa parfaite connaissance de

Kelly. J'eus, en outre, les petites. La mère m'accueillit presque avec affection, dans ses assauts, ne respectant personne, a trouvé un vainqueur dans la South American Nerveine. Ce grand remède pour l'estomac et les nerfs stimule la digestion, équilibre les nerfs, aide la circulation, fait disparaître les impuretés, chasse l'émaciation et ramène les couleurs de la santé parfaite.

—Une grande réduction chez O. Laing, marchand de meubles et tapis, St-Jean. Voir l'annonce.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

L'INDIGESTION QUI MENACE LE BONHEUR HUMAIN, sans pitié dans ses assauts, ne respectant personne, a trouvé un vainqueur dans la South American Nerveine. Ce grand remède pour l'estomac et les nerfs stimule la digestion, équilibre les nerfs, aide la circulation, fait disparaître les impuretés, chasse l'émaciation et ramène les couleurs de la santé parfaite.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

Cachets du Dr. Fred. J. Demers CONTRE LE MAL DE TÊTE Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre "tous" maux de tête, migraines, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout, Dépôt 1187, rue St-Laurent, Montréal.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

MARCHAND GABRIEL AVOCAT Bureau au CANADA FRANÇAIS, ST. JEAN.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

est commencée et va son train. Nous avons eu un succès plus qu'étonnant cette semaine et il nous a fallu augmenter notre personnel pour pouvoir servir la foule qui s'est présentée dès le début de notre vente.

La Clôture Page Dure plus Longtemps C'est la clôture qui a survécu à l'épreuve du temps—qui endure la plus grande tension—ne s'effrite jamais—totalement du monde entier. Ordonnez de notre agent local ou directement de nous.

Poudre à Fusil Les poudres à fusil de la Hazard Powder Company de Boston sont reconnues pour être de qualité supérieure à toute autre. Les prix sont de 35c. et 60c. la livre. Chez ED. ARPIN, St. Jean.

HOMMES MALADES.

Si vous pouviez racheter votre santé perdue et ne donner qu'un acompte de cinquante sous par semaine, pour un nombre très limité de semaines, ne le feriez-vous pas? C'est ce que nous vous proposons: lisez bien ce qui suit:

Les Pilules Moro pour les hommes sont la médecine la plus économique que vous puissiez trouver. Elles ont guéri des centaines d'hommes malades qui n'avaient pu se faire guérir par aucune médecine, et qui avaient dépensé de folles sommes d'argent en essayant de recouvrer la santé.

Les hommes qui prennent les Pilules Moro peuvent continuer leur travail tout de même, rien ne les empêche de sortir, de vaquer à leurs occupations et conséquemment de gagner. Elles sont d'un usage facile, il suffit d'en prendre deux à chaque repas; une boîte dure au delà d'une semaine et le traitement ne peut coûter plus de cinquante sous par semaine. Il y a de plus les conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro, qui sont parfaitement gratuits et qui sont donnés verbalement, au n° 1724, rue Ste-Catherine, ou par écrit, si vous adressez vos lettres à la même place. Si vous êtes malade, si votre docteur ne peut vous guérir, ou si vous n'avez pas de médecin attiré, prenez les Pilules Moro et vous verrez que vous reviendrez vite à la santé.

LES PILULES MORO pour les Hommes, remède merveilleux pour le système nerveux, réveillent les facultés endormies et rendent la vitalité de la jeunesse aux hommes vieillissant avant le temps.

Les hommes faibles trouveront en elles la joie des jours d'autrefois, et les hommes souffrants, soulagement à leurs douleurs.

Pas un homme malade ne devrait désespérer; il y a toujours soulagement et guérison pour lui par les Pilules Moro.

Les hommes qui ont essayé tous les remèdes imaginables pour ranimer leurs forces perdues et qui n'ont pas fait usage des Pilules Moro, n'ont rien fait pour leur santé.

Les témoignages suivants ont été donnés par des hommes qui ont été guéris et qui ne permettent ainsi la publication de leurs noms que pour recommander un moyen de recouvrance à ceux qui souffrent. Les hommes qui donnent ainsi leur témoignage ne sont pas des hommes célèbres, mais ce sont des gens honnêtes qui ont acheté des Pilules Moro, qui les ont prises, qui ont été guéris et qui sont reconnaissants. Vous pouvez compter sur leur jugement et les consulter comme s'ils étaient de vos amis.

"Je suis content d'avoir pu trouver un remède aussi merveilleux que les Pilules Moro, car grâce à quelques boîtes de ces Pilules j'ai combattu cette faiblesse excessive dont je souffrais depuis plus d'un an et j'ai recouvré complètement la santé. Je travaille à l'aise maintenant, ma digestion ne me fatigue plus et j'engraisse. Le traitement par les Pilules Moro a non seulement l'avantage d'être très effectif, mais de plus il coûte peu de chose et n'assujettit le malade à aucun changement dans ses obligations de chaque jour. Tous les hommes peuvent le prendre avec confiance."

OLIVIER ARCAND, Notre-Dame-des-Anges, Cité de Portneuf, Qué.

"Pendant un an j'ai souffert de faiblesse, de maux de tête, de troubles d'estomac et d'une foule d'autres symptômes, mais depuis quelques mois je jouis d'une bonne santé parce que j'ai fait usage des Pilules Moro, le remède tant recommandé aux hommes malades. Je crois de mon devoir de publier leur efficacité, je remercie les Médecins de la Cie Médicale Moro de leurs bons conseils et je garde pour eux toute ma confiance; si dans l'avenir, je devins encore malade c'est à eux et aux Pilules Moro que j'aurai recours."

FABIEN BÉRUBÉ, Maria, Cité Bonaventure, Qué.

"Je suis parfaitement guéri des douleurs que j'avais dans le dos et les côtés; j'ai repris des forces, mes intestins sont plus réguliers et mon teint est meilleur. Les Pilules Moro que j'ai prises pendant deux mois sont le seul remède qui m'ait fait du bien. Avant j'avais pris bien d'autres médecines, j'avais consulté deux docteurs, mais mon état était toujours le même. Aujourd'hui, aux hommes qui sont malades je recommande les Pilules Moro comme le remède le plus sûr."

"Je remercie mille et mille fois les Médecins de la Cie Médicale Moro qui, en me prescrivant les Pilules Moro pour les Hommes, ont fortifié ma constitution et m'ont ramené à la santé. Je puis maintenant travailler, je fais ce que je veux et je ne ressens aucune fatigue. Mes parents sont contents de me voir si bien et moi je dis à mes amis qui sont malades de se servir du remède qui m'a guéri."

ALEXANDRE COTÉ, Montorf, P. O., Cité Labelle, Qué.



Si votre marchand ne vend pas les Pilules Moro nous vous les enverrons franco, sur réception du prix, 50 cts, la boîte ou six boîtes pour \$2.50. Adressez: LA COMPAGNIE MEDICALE MORO 1724 Rue Ste-Catherine, Montréal.

UN EPOUVANTABLE DESASTRE a CHICAGO

Terrible incendie de l'Iroquois Théâtre. - Neuf cents victimes: 700 morts, 200 blessés. - Scènes pitoyables. - il n'y a plus de place dans les morgues de la ville.

Chicago, 30.-Sept cents personnes ont trouvé la mort en moins de dix minutes cet après-midi, au cours d'un incendie au théâtre Iroquois, le plus nouveau, le plus vaste et le plus sûr théâtre de Chicago.

Peu de ces morts ont été causées par le feu. La plupart des victimes ont été asphyxiées ou écrasées dans la panique. Plusieurs jours se passeront avant qu'on ait réussi à identifier les morts. Il y a des corps entassés par douzaines dans les postes de police et dans les hôpitaux; et rien ne peut aider à l'identification de ces corps; leurs vêtements sont réduits en cendres, et ils sont complètement défigurés. Le feu s'est déclaré pendant le deuxième acte de la pièce "Mr Bluebeard", la première qui tient l'affiche à ce théâtre, depuis son ouverture.

Les comédiens ont réussi à fuir, sans autres vêtements cependant que leurs costumes de théâtre. On croit que le feu a été mis par un fil électrique rompu. Le terrible élément a envahi en un clin d'œil le devant de la scène, jetant la consternation parmi les choristes et les figurants.

On a aussitôt ordonné de baisser le rideau, qui s'est arrêté à mi-chemin, livrant passage aux flammes, qui eurent bientôt fait d'envahir la salle. Immédiatement après, se produisit une formidable explosion qui souleva le plafond tout entier du théâtre. Des flammes furent éeues de la salle, un homme cria: "Au feu! au feu!" Tout le monde se leva et se précipita vers les sorties. On croit que l'explosion est due au contact des flammes et des réservoirs à gaz du théâtre.

Le géant du théâtre, W. J. Davis, dit que si tout le monde était resté à sa place, pas un mort ne serait à déplorer. Mais cette déclaration est

démentie par les pompiers, qui ont trouvé beaucoup de victimes restées à leur place, assises la face tournée à la scène, comme si la représentation se continuait. Ces gens ont probablement été suffoqués par le gaz.

Environ 1,300 personnes étaient dans le théâtre, 300 à l'orchestre et le reste dans les galeries. Le théâtre était construit sur le modèle de l'Opéra Comique de Paris. Trois portes de sorties étaient pratiquées à chaque galerie, deux aux extrémités et l'autre au centre.

La foule s'est précipitée vers la sortie de gauche, s'écrasant ainsi aux portes des galeries. Les pompiers ont trouvé les morts entassés dans un meuble qui s'étendait à huit pieds à l'intérieur des portes et à cinq pieds dans les escaliers sur lesquels ouvraient ces portes. Toutes ces victimes étaient des femmes et des enfants. La lutte désespérée qui a dû se livrer à ces endroits est indescriptible. Une faible idée de cette horreur peut se concevoir à l'aspect de la chair sanglante, meurtrie et carbonisée.

Chicago, 30.-Un terrible incendie qui rappelle la catastrophe de l'Opéra Comique de Paris, vient de mettre en deuil la ville de Chicago. Le feu s'est déclaré cet après-midi à l'Iroquois Theatre pendant la représentation; une panique effroyable a suivi les cris de "au feu!" et trois cents personnes ont trouvé la mort dans les flammes.

Le rideau était levé depuis quelques minutes à peine sur le second acte de "Bluebeard Jr" lorsque les décors de la scène prirent feu sans doute au contact d'un fil électrique en ignition. En un instant les draperies et les décors étaient en flammes. Les acteurs et les actrices s'enfuirent affolés et la foule très nombreuse ce jour-

là se rua vers les portes du théâtre. La terreur était à son comble et des luttes sauvages s'engagèrent entre les spectateurs.

En quelques minutes toute la salle était en flammes et des nuages de fumée aveuglaient les malheureux cherchant vainement à s'enfuir. Bientôt une douzaine de femmes et d'enfants étaient transportés dans une pharmacie voisine, les bras et le visage couverts de brûlures.

Par suite de la mauvaise distribution des issues, il s'écoula un temps considérable avant qu'un certain nombre de spectateurs pussent sortir de la salle où l'incendie faisait rage. Les sonneries d'alarme amenèrent bientôt un nombre extraordinaire de pompes et d'échelles sur le lieu du sinistre. Le chef du service des incendies, Marshall Musham, prit lui-même la direction des manœuvres.

Il reconnut rapidement que les galeries du théâtre étaient remplies de centaines de spectateurs incapables de fuir et il fit immédiatement dresser des échelles pour sauver ces malheureux d'une mort terrible. Deux petites filles furent les premières sauvées par les pompiers. Leurs mains et leurs visages étaient déjà touchés par les flammes.

A ce moment déjà le bruit courait qu'une dizaine d'employés du théâtre avaient été asphyxiés dans l'intérieur du théâtre. L'incendie fit en peu de temps des progrès effrayants. Les pompiers gênés par la foule n'arrivaient pas à établir des jets d'eau efficaces.

Bientôt quatre cadavres furent retirés des flammes, deux hommes, un garçon et une petite fille de six ans. Tout de suite après, les pompiers amenèrent un corps de femme tellement défigurée par le feu que nul ne put la reconnaître. Un homme s'élança du troisième étage. On le ramassa inanimé et on le transporta à l'hôpital dans un état d'inconscience absolue.

Les pompiers qui travaillaient à l'intérieur annonçèrent bientôt qu'une quinzaine de corps gisaient sur les marches de l'escalier des galeries. Les acteurs se comptèrent, tous étaient sains et saufs mais un certain nombre de choristes manquaient l'appel.

Cependant, les flammes jaillirent du toit; une à une les fenêtres éclairaient sous l'action des flammes. A chaque instant de nouveaux cadavres

étaient apportés par les pompiers. D'autres emportés au restaurant Thompson, où plusieurs moururent. Le chef Musham, après avoir exploré les étages supérieurs fit rapport que deux à trois cents personnes étaient entassées dans les galeries. Il ne pouvait dire si elles étaient mortes ou vivantes. Il dirigea alors tous ses hommes vers les galeries pour tenter de sauver ces malheureux. Les pompiers s'élançèrent à travers la fumée et réparèrent portant des corps inanimés, des hommes, des femmes suffoqués par la fumée ou écrasés par leurs voisins affolés aux premières minutes du sinistre.

A 4.40 p.m. 60 cadavres avaient été retirés des flammes et transportés dans les magasins des environs. A 4.45 les pompiers avaient réussi à éteindre les flammes. La recherche des victimes allait commencer. Le chef Musham annonça bientôt que 300 à 500 corps gisaient dans la première galerie. A l'entrée des escaliers il y avait des entassements de cadavres de 6 à 8 pieds de hauteur. Les malheureuses victimes s'étaient accrochées désespérément les uns aux autres, dans l'angoisse de la mort et les pompiers eurent beaucoup de mal à les dégager.

A 5 heures, la police comptait 500 victimes, tant morts que blessés. Plusieurs des corps qu'on retirait de la salle à ce moment respiraient encore. A 5.05 heures, 100 cadavres avaient été transportés aux principales morgues de la ville. Les gardiens durent bientôt refuser faute de place les nouvelles victimes qu'on amenait à pleins fourgons.

Tous les cinquante victimes transportées au restaurant Thompson, trente avaient succombé, quelques-unes donnaient encore de faibles signes de vie. C'étaient surtout des jeunes femmes de 20 ans et des enfants de 8 à 12 ans.

Toutes les grandes pharmacies des environs de la première nouvelle de sinistre avaient fait de gros envois de couvertures, de laines et de charpie pour les pansements. Une cinquantaine de médecins furent sur le lieu du sinistre entourés d'une quantité d'infirmières des hôpitaux de la ville.

A 5.10 heures, les cadavres qu'étaient divers issues du théâtre si nombreux qu'il fallut les transporter sur les autres le long du trottoir. On les transportait aussitôt que possible aux morgues de la ville.

Les occupants de la première galerie ont presque tous péri. Il dut y avoir eu des luttes atroces entre ces malheureux qu'on a trouvés enlacés les uns aux autres, asphyxiés ou carbonisés. Quelques-uns dans leur affolement avaient sauté dans le parterre où on n'a retrouvé que leurs cendres. A 7.45 heures le coroner a annoncé que le nombre des morts se monte à 736.

Le théâtre était nouvellement construit; tout n'était même pas encore en place; tel était malheureusement le cas d'une sortie en cas d'incendie, en arrière de l'édifice. Les échelles de fer n'étaient pas encore posées à l'extérieur. Beaucoup de femmes se sont précipitées sur les petites plates-formes où devaient passer ces échelles. La poussée de la foule les précipita sur le pavé, d'une hauteur de 50 pieds.

La nouvelle du désastre s'est répandue avec rapidité dans la ville et en peu de temps, des centaines de curieux étaient rendus sur le lieu du sinistre. La police eut toutes les peines du monde à maintenir cette foule. Il y avait tellement de fumée dans le théâtre, que les pompiers ne purent tout d'abord se rendre compte du nombre considérable des victimes. L'un d'eux s'aperçut qu'il marchait, dans cette ombre suffoquante, sur des cadavres. Le chef donna aux pompiers l'ordre de s'occuper du sauvetage seulement. Toutes les voitures de patrouille, toutes les ambulances de Chicago étaient rendues sur les lieux, mais leur nombre était insuffisant, et les restes mortels s'entassaient sur le trottoir.

UN TEMOIN OCULAIRE DE MONTREAL. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux, une entrevue de l'un de nos représentants, avec M. Wm. A. Brady, géant de théâtre, qui était de passage à Montréal, venant de Chicago. M. Brady, a été témoin de la catastrophe du théâtre "Iroquois" et voici ce qu'il en dit:

"Avant qu'on ait pu réaliser ce qui arrivait, la salle était remplie d'une fumée poussée par un fort courant d'air. Les escaliers et les sorties furent massés en un clin d'œil par une foule en délire. Il n'est pas possible d'imaginer les scènes de cruauté, les cris de désespoir de ces êtres qui voyaient disparaître tout espoir de salut. C'est la panique générale qui est cause de ce désastre. Si chacun eût gardé son sang-froid il n'y aurait pas eu cinquante pertes de vie.

Le théâtre Iroquois était bâti à l'épreuve du feu. Ce qui sera de toute nécessité dans l'avenir ce sera d'avoir un auditoire à l'épreuve de l'excitation. Un fait singulier c'est que pratiquement parlant, l'édifice n'a presque pas subi des dommages par le feu et avant une quinzaine de jours les représentations pourront avoir lieu.

Si ce malheur eut lieu à la représentation du soir, il n'y aurait pas eu tant de pertes de vie, l'auditoire étant surtout composé d'hommes. A une cinquantaine de pas de là on donnait une production de M. Brady, "The Pit". Une foule considérable

était à ce théâtre et il alla à l'Iroquois voir comment les choses se passaient. Après avoir dit quelques mots au géant et avoir jeté un coup d'œil sur l'auditoire il se retira. Il était à peine sur le trottoir qu'il entendit crier "au feu!" et qu'il vit la foule envahir les couloirs. Il revint sur ses pas et pénétra de force dans le théâtre.

La représentation de "Bluebeard" exige beaucoup de décors et tous ceux-ci furent enflammés à la fois. Une grande porte en arrière de la scène fut ouverte et un courant d'air d'une grande puissance poussa les flammes dans la salle.

"Les dommages causés par le feu ne sont pas considérables et les autorités du théâtre ont fait leur devoir dans cette triste circonstance. Après que tout fut fini, on découvrit sous un siège d'orchestre une enfant de deux ans non seulement saine et sauve mais souriante et qui servait à prouver que si la foule n'eût pas perdu la tête tout aurait été pour le mieux.

"Le lendemain j'ai visité le théâtre Iroquois en compagnie du Dr Wolf Hooper et nous avons été étonnés de constater l'insignifiance des dommages."

M. Prady n'oubliera jamais les scènes d'horreur qui se sont déroulées sous ses yeux. Il se retire actuellement au Windsor, avec sa femme.

PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE.—LA FERMETURE DES THEATRES.—DANS LES RUINES.—TRISTES EPISODES

Chicago, 4.—Cinq choristes et huit femmes arrêtés à propos de l'incendie de Chicago ont été remis en liberté aujourd'hui sous caution de \$600 chacun. Tous comparaitront devant le Juge Caverly, le 11 janvier prochain, sous l'accusation d'homicide.

Le coroner Traeger a été informé que la plupart des employés du théâtre se tenaient dans un bar situé derrière la scène lorsque l'incendie a éclaté. Il est aussi prouvé par le témoignage de plusieurs spectateurs que la plupart des fenêtres du théâtre étaient hermétiquement fermées par des portes de fer à verroux. La plupart de ces verroux ne pouvaient jouer dans leurs gonds. Une seule fenêtre put être ouverte sous l'effort désespéré d'une demi-douzaine de personnes et un grand nombre de spectateurs sont tombés suffoqués par la fumée en essayant de forcer les autres fenêtres.

La fermeture des théâtres a causé une paralysie générale des affaires. 3,000 acteurs et employés de théâtre se trouvent sans emploi par suite de la décision du maire Harrison. Les restaurants et les hôtels font de grosses pertes et le trafic des tramways surtout le soir a considérablement diminué.

Les membres de la compagnie théâtrale "Bluebeard Junior" ont été autorisés à partir pour New-York ainsi que la compagnie "Billhoiser". On estime à 15,000 le nombre des personnes affectées par la fermeture des théâtres; 12,000 acteurs, 350 garçons de salle, 500 électriciens et machinistes, 300 cochers, 200 waiters, 100 colleurs d'affiches et 25 imprimeurs. La perte totale pour les théâtres sera de \$18,000 de recettes par jour.

Environ \$25,000 de vêtements et articles de toutes sortes sont ensevelis dans les décombres de l'Iroquois. Des quantités de bijoux sont pris dans la glace et les hommes de police ont été occupés tout le jour à extraire des montres, des bagues, des épingles et des fourrures.

Des dons en argent sont arrivés en grand nombre pour aider à l'enterrement des victimes pauvres et au soutien de leurs familles. Des nombreuses inhumations ont eu lieu aujourd'hui. Les affaires ont repris leurs cours ordinaires. Les écoles publiques néanmoins ont été fermées par respect pour la mort de 37 professeurs qui sont au nombre des victimes.

Les directeurs et géants des théâtres avaient proposé d'ouvrir cette semaine, en n'admettant des spectateurs que dans le parterre. Le maire Harrison s'est objecté à cette résolution. Il est bien résolu cette fois à faire appliquer strictement dans tout théâtre les règlements de la ville.

POUR AIDER VOTRE COEUR FATIGUE.—Est-ce que ce grand moteur qui distribue la vie dans votre système est gêné, surchargé, affaibli sous son fardeau parce que la maladie l'a affaibli? Le remède du Dr Agnew pour le cœur, est un réparateur et dépuratif naturel de cet organe, et chaque jour il est démontré à ceux qui souffrent de maladie de cœur que c'est le plus sûr et le plus prompt remède connu de la science médicale. En vente chez Wight & Co, St-Jean.

50 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C. Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Write at once for our free literature. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge. Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any serial journal. Terms, \$5 a year, four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co, 36 Broadway, N.Y.C. Branch Office, 65 F. St. Washington, D.C.

SAVON SUNLIGHT RÉDUIT LES DÉPENSES. Le Prof. W. Hodgson Ellis, Analyste Public pour le Gouvernement du Dominion, rapporte que le Savon Sunlight "ne contient pas d'alcali libre,"—cela veut dire qu'il ne peut endommager le linge ou les mains. Demandez la Barre Octogone.

RENOVATEUR PARISIEN DE CHEVEUX LUBY POUR LES CHEVEUX. ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX. CHAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION. Chez les Chimistes et Parfumeurs, 50c. la bouteille.

Ses avantages. Après une longue marche dans des chemins boueux il suffit de brosser légèrement votre jupe pour la nettoyer si elle est protégée par la "Bordure Protectrice pour Jupes—Corticelli." Grâce à sa texture élastique elle ne retient pas la poussière ni la boue. Toutes les couleurs d'étoffes à robes. Cette marque de commerce est sur chaque paquet de cinq verges et sur chaque quatrième verge en pièces. Corticelli

D. GODIN, COMMERCANT DE CHARBON, BOIS, FOIN, GRAINS, FLEUR ET PROVISIONS, 149 rue Richelieu, St-Jean. Aussi de la broche en rouleau toute préparée pour le pressage du foin.

QUEBEC SOUTHERN Railway. HORAIRES CORRIGES AU 11 OCTOBRE 1903. New York et les points de la Nouvelle Angleterre via Noyan, P. Q., Burlington, Vt., et Rutland, Vt. Table with columns for Stations, Time, and Express/Local services.

PATENTS GUARANTEED. Our fee returned if we fail. Any one sending sketch and description of any invention will promptly receive our opinion free concerning the patentability of same. "How to obtain a patent" sent upon request. Patents secured through us advertised for sale at our expense. Patents taken out through us receive special notice, without charge, in THE PATENT RECORD, an illustrated and widely circulated journal, consulted by Manufacturers and Investors. Send for sample copy FREE. Address, VICTOR J. EVANS & CO., Patent Attorneys, Evans Building, WASHINGTON, D. C.

Essayer de Reprendre des Forces

est la tâche la plus ardue pour les malades pendant la convalescence. Quel ennui d'être lié sur un lit de souffrances—pâle et faible et attendre que la Nature aide au système à reprendre ses forces. Aidez la Nature avec le

Vin Saint-Lehon

Cet incomparable tonique est justement ce qu'il vous faut pour redevenir vous-même. Il fait un sang riche et pur—aide la digestion, aiguise l'appétit, tranquillise les nerfs, procure un sommeil paisible et vous met sur la voie certaine de la guérison.

Le VIN SAINT-LEHON est le plus riche et pur du vin français le plus sa. Une sa sur additionnelle est ajoutée à ce raisin, par la qualité du sol où il est cultivé et à sa parfaite fabrication.

F. X. ST-CHARLES & CIE Epiciers en Gros et Importateurs de Vins 257 rue St-Laurent - Montréal. Seuls agents pour le Canada. Demandez notre catalogue.

La Duchesse de Nemours

PROLOGUE

L'AUBERGE DE LA PAVOT

Tout à fait à la fin du XVIe siècle, il y avait en dehors de la porte Bucy, derrière les bâtiments de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, deux logis qui se regardaient. L'un était le noble château de la Marche, qui allait devenir l'hôtel du même nom, par suite de l'agrandissement de l'enceinte urbaine, l'autre était une modeste auberge tenue par Joseph Pavot, dont le principal titre était d'être l'époux légitime de la Pavot, femme célèbre.

La Pavot tenait son auberge comme doit être conduit tout gouvernement bien entendu; elle était reine et reine absolue entre les palissades de son petit enclos, Joseph Pavot ne pouvait prétendre qu'au rang de ministre responsable, en ce sens qu'il recevait les coups de plat d'estoc ou de hampe de hallebarde quand sa femme avait malmené trop franchement un archer ou un soldat.

La Pavot avait une bonne figure joyeuse, un sourire avenant quand elle n'était pas en colère, une taille accorte et le cœur sur la main. L'hôtel de la Marche s'élevait, de l'autre côté de la route royale, à deux cents pas environ de la palissade qui fermait le petit jardin de l'auberge. C'était, depuis le temps du mariage de feu le bon comte de Bourbon avec Éléonore de Bourbon, la branche des comtes de la Marche, la demeure de cette famille d'Armagnac, puissante et princière, qui donna son nom à la faction des partisans du duc d'Orléans.

À la fin du XVIe siècle, on ne criait plus dans les rues: Armagnac ou Bourgogne, comme au temps du roi Charles VI; mais Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de la Marche et seigneur de cinquante autres seigneuries, était encore, malgré l'abaissement des grands vassaux de la couronne, un prince capable de donner à son souverain bien du fil à retordre. On le regardait comme un des chefs de cette fameuse "ligue du bien public", où étaient entrés les ducs de Bourgogne, de Bretagne et de Guyenne, le comte de Saint-Paul avec tant d'autres hauts barons, et qui mit véritablement Louis XI à deux doigts de sa perte.

Mais Louis XI avait, pour se défendre des gens qui le gênaient, plusieurs recettes également souveraines. Sa recette la plus connue avait nom Tristan Lhermite.

Des seigneurs qui composaient la ligue, le duc de Guyenne mourut le premier. Le duc d'Orléans, qui devait être Louis XII, mais qui sortait à peine alors de la première jeunesse, se retira dans son apanage, après avoir commis la faute grave de repousser les avances matrimoniales de madame Anne, fille de Louis XI, et portait vivant de son père.

Cette jeune princesse avait les mêmes opinions que le roi et tordait le cou à tout ce qui n'était point de son avis. Belle personne, du reste, quoiqu'un peu borgne.

Le duc d'Orléans devait se souvenir longtemps d'elle. Le duc de Bourgogne fit le mort, le duc de Bretagne dérouilla son épée contre les Anglais, le comte de Saint-Paul et les autres traitèrent de leur paix; il n'y eut que Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui se fit prendre, peu de temps après, dans les murs de Carlat, en Auvergne.

l'orgueil de sa femme. En recevant l'épée du duc de Nemours, le sire de Beaujeu lui remit la vie sauve, la liberté, la conservation intégrale de ses biens et plusieurs autres bonnes choses.

En conséquence de quoi, pendant l'absence de son père, qui faisait un petit voyage, la jeune madame Anne fit mettre le duc de Nemours dans une cage de fer, et pria le parlement de le condamner à avoir la tête tranchée.

Du temps de Louis XI, le parlement ne refusait rien; cependant la capitulation du duc de Nemours était un fait si connu, que le parlement refusa long temps devant l'iniquité d'une semblable condamnation. Il n'y avait point, en France, de maison plus populaire que la maison d'Armagnac. On se souvenait de Bernard, le comte, et de ses héroïques faits d'armes. Jacques, son fils, le duc de Nemours actuel, malgré son caractère violent, n'était pas sans qualités, puisque ses vassaux lui étaient restés fidèles dans le malheur et que sa jeune femme l'aimait d'un amour sacré.

Sa jeune femme, elle-même, était une des causes qui faisaient hésiter la magistrature. La duchesse Isabelle était, en effet, cousine du roi, et les juges craignaient de rester, au déshonneur, victimes de ces querelles de famille.

Le roi revint de son voyage, et approuva vivement la bonne conduite de madame Anne; quant aux lenteurs des juges, il en fut fort mécontent, et assembla un nouveau parlement en la ville de Noyon. Jacques d'Armagnac, pendant cela, était toujours dans sa cage, déclinant la compétence du tribunal qui devait le juger et refusant de faire aucun aveu.

Sur ces entrefaites, le roi voulut bien faire une visite à sa cousine, madame Isabelle, duchesse de Nemours, qui portait ses habits de deuil, comme si elle eût été veuve déjà, et qui cachait sa désolation derrière les hautes murailles de l'hôtel de la Marche, où elle vivait avec son fils Jean d'Armagnac, qui atteignait à peine sa quatrième année.

Quand le roi se présenta devant le pont-levis de l'hôtel, le capitaine des hommes d'armes de Nemours voulut faire résistance; mais la duchesse Isabelle ordonna que toutes les portes fussent grandes ouvertes, et vint recevoir le roi à la dernière marche du perron. Elle était accompagnée de son écuyer et parent, le sire de Soles, qui lui avait témoigné, depuis la captivité de son époux, le dévouement le plus chevaleresque.

Un autre de ses parents, le beau sire Olivier de Gravelle, accompagnait le roi; suivant la rumeur publique, le sire de Gravelle avait la faveur de madame Anne de Beaujeu, et promesse lui avait été faite de la duché-pairie de Nemours, dès que la condamnation de Jacques d'Armagnac aurait entraîné la confiscation de ses domaines.

Le sire de Gravelle avait demandé autrefois, sans succès la main de la duchesse Isabelle.

La visite du roi fut courte, mais elle laissa madame Isabelle consolée et presque joyeuse. Louis XI avait voulu être seul avec sa belle cousine. Pendant qu'il l'entretenait, les archers et serviteurs du château purent remarquer que le sire Olivier de Gravelle faisait le tour des murailles et semblait entrer dans sa mémoire le plan tout entier de l'édifice. Il était accompagné par l'écuyer Guillaume de Soles qui répondait à toutes les questions à voix basse.

Ceci ne parut pas de bon augure aux hommes d'armes d'Armagnac, et peut-être en auraient-ils tiré des conséquences funestes, si le précepteur du jeune duc Jean, pauvre clerc, qui passait pour faible d'esprit, et qu'on avait surnommé frère Tranquille, à cause de son naturel débonnaire, ne se fut avisé de manifester quelque crainte.

Du moment que frère Tranquille montrait de l'inquiétude, chacun trouva bon de rire et de hausser les épaules, car il était notoire que ce pauvre diable de lettré avait la cervelle détraquée.

On le voyait toujours traînant après lui de gros bouquins poudreux et rongés aux vers. Le duc avait voulu chasser plusieurs fois ce rêveur qui vivait, disait-il, de la poussière des parchemins; mais frère Tranquille avait besoin de gagner sa vie, et la pitié de la duchesse Isabelle l'avait maintenu à son poste qu'il remplissait tant bien que mal.

Ceux qui savaient lire parmi les serviteurs de l'hôtel, et le nombre n'en était pas grand, prétendaient que ces bouquins affectueux par Tranquille, n'étaient point des livres de religion ou de poésie, mais bien les ouvrages de Raymond Lollus, de Nicolas Flamel, l'herméte, et du prêtre-Jean, traitant de la transformation des métaux. En ce temps, la recherche de la pierre philosophale, du Grand Œuvre, comme on disait, prêtait plutôt à érudition qu'à railleur. On aurait redouté le pauvre frère Tranquille si l'on eût pris au sérieux ses efforts, cela d'autant plus qu'il y avait autour de lui comme une atmosphère mystérieuse. Mais il avait une figure si douce et si naïve, et restait si souvent déconcerté devant les plus simples questions tombant de la bouche des femmes et même de la bouche des petits-enfants, qu'il ne pouvait inspirer d'autre sentiment que la pitié.

Tranquille ne savait ni attaquer ni se défendre. Il ne cherchait pas même à cacher sa poltronnerie; la vue d'une épée le faisait trembler franchement, et mettait de la sueur froide sous les longues mèches de ses cheveux plats.

Bien qu'il fit partie depuis très-longtemps de la domesticité de l'hôtel, il était comme un inconnu parmi ses camarades; on ne l'aimait pas et on se défiait de lui. L'opinion générale était qu'il ressentait cruellement les mauvais traitements à lui infligés par le duc actuel, et quelques-uns pensaient qu'à l'occasion, cette nature sournoise et vile, pourrait se redresser comme le serpent qu'on écrase, et mordre son maître au talon.

Frère Tranquille suivit de près le sire Olivier de Gravelle et l'écuyer Guillaume de Soles pendant toute leur promenade; en les suivant, il paraissait réfléchir, et se souait de temps à autre sa tête pâle et chevelue. Les hommes d'armes et les valets riaient de ce manège.

—Il a vu dans ses livres, disait-on, que le beau sire Olivier est un enchanteur qui va réduire en poussière les murailles et les tours du château.

—Tiens! tiens! reprit un autre, voici que les gens du roi l'ont aperçu et se le montrent du doigt.

Celui-là disait vrai. Olivier de Gravelle venait d'aviser le pauvre clerc et avait échangé quelques paroles avec Guillaume de Soles.

—Oh! oh! s'écrièrent les gens d'Armagnac. Voici messire Olivier qui va parler à frère Tranquille. Nous voilà bien, si l'on juge par cet échantillon la maison de notre seigneur le duc Jacques!

Olivier avait marché brusquement vers le clerc qui resta tremblant de vant lui.

—Est-il vrai que ton seigneur t'a traité comme un esclave? demanda-t-il?

—Moi! balbutia le clerc effrayé, je ne me suis jamais plaint de cela.

—Réponds! insista le sire de Gravelle, est-ce vrai?

Tranquille jeta autour de lui son regard sournois, comme pour chercher un endroit où se cacher.

—Je suis un pauvre homme, murmura-t-il, et ceux qui sont plus forts que moi me traitent comme ils veulent.

Gravelle fit sonner sa botte éprouvée contre les dalles et saisit les deux bras du clerc qu'il secoua rudement.

—Es-tu de Normandie? s'écria-t-il. Le duc t'a frappé, le duc t'a livré à la risée de ses valets, le duc t'a foulé aux pieds!

Tranquille releva sur le chevalier ses yeux tristes et doux comme ceux d'un enfant et deux larmes roulèrent sur sa joue amaigrie, pendant qu'il répondait:

—Il n'y a pas besoin d'être duc pour cela, monseigneur. Tout le monde se rit de moi, tout le monde me foule aux pieds.

rent son visage; les soldats ne purent tirer de lui rien autre chose.

On vit apparaître, au haut du perron de l'hôtel, le roi Louis XI qui tenait par la main sa belle cousine, souriante, les yeux pleins de larmes de joie.

—Merci, mon bien-aimé sire, lui dit-elle; que Dieu vous rende la grâce que vous me faites!

LA THEORIE DE LA COGNÉE

Madame Anne de Beaujeu était une princesse de haute éloquence, elle aimait les figures de rhétorique. La veille, elle avait dit au beau sire Olivier de Gravelle:

—Quand on coupe au ras du sol le tronc d'un vieux chêne, tout autour de la souche de jeunes rejetons naissent et grandissent.

Le sire de Gravelle connaissait assez madame Anne pour comprendre le sens caché de ses métaphores.

—Il n'y a qu'un rejeton à notre chêne, répondit-il, et je crois qu'il ne faudrait pour le trancher, qu'un bien petit coup de cognée.

Madame Anne le regarda en face.

—Et serrez-vous le bûcheron, messire? demanda-t-elle.

Olivier de Gravelle était un chevalier, il hésita, et son front orgueilleux se couvrit de pâleur.

—Ja hais Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, répondit-il après un silence, mais le sang de l'enfant fait tache au gantelet d'un homme d'armes.

—On n'avait dit, murmura la fille de Louis XI, qui eut un sourire amer, que certain homme d'armes portait une tache depuis longtemps, une tache que la vengeance n'a pas encore lavée,—une tache qui ne souille point son gantelet, mais qui déshonore son front, et que l'on voit encore quand la visière de son casque est haute.

Tout en parlant, elle avait levé le bras lentement, et son doigt toucha une large cicatrice qui se cachait à demi sous les boucles noires de la chevelure de Gravelle.

Le sang monta violemment au front du chevalier; la cicatrice seule resta livide au milieu du rouge de la honte qui couvrait son visage.

—Ah! balbutia-t-il, on vous a dit cela, madame!

—On m'a dit cela, répéta la dame de Beaujeu, un jour que je m'apitoyais sur ce hasard qui avait marqué d'un coup de lance le plus beau front de chevalier qui soit à la cour du roi, mon père. Jacques d'Armagnac me répondit: "Ce n'est pas d'un coup de lance."

La respiration de Gravelle sifflait dans sa poitrine.

—Et comme je lui disais, continua la dame de Beaujeu: "Qu'est-ce donc alors, Monseigneur?" Jacques d'Armagnac me répondit en me montrant le pommeau ciselé de son épée: "Regardez bien, Madame, et regardez mieux la cicatrice de messire Olivier, vous verrez que mon cachet est resté sur sa peau et que sa cicatrice a la forme du pommeau de mon épée."

—Et c'est vrai, cela, reprit la fille de Louis XI, comme si elle eût constaté le fait pour la première fois, il me semble voir sur votre front le tréfle qui termine l'estoc de notre cousin de Nemours.

Olivier de Gravelle resta muet, le regard cloué au sol.

—Moi, je dis, poursuivit madame Anne, que ce serait une belle vengeance de prendre au duc de Nemours pour son brutal coup de masse sa vie et la vie de sa race: le présent et l'avenir. De telle sorte que ceux qui vous aiment, Messire, pourraient enfin à votre avancement et mettre en la couronne ducale que vous avez si bien méritée sur votre simple écu de chevalier.

Gravelle était déjà remis de son trouble et répondit: —J'y avais songé, Madame, répliqua-t-il d'une voix calme, je serai le bûcheron, si vous me donnez la cognée.

joie en écoutant ses belles promesses, et une heure après que le cortège royal avait repassé le pont-levis du château de la Marche, le petit Jean d'Armagnac rentra, à la vue de tous, dans la maison paternelle.

En même temps, le duc de Nemours recevait, à la Bastille, une lettre où la duchesse Isabelle, se faisant caution de la clémence du roi, le suppliait de faire des aveux et de se confier aux promesses de Louis XI.

Jacques était affaibli par sa longue et atroce captivité; il eut confiance, il fit des aveux et le procès, changeant tout à coup de face, marcha rapidement vers son dévouement.

Le roi avait promis que, dans le cas où les juges n'auraient point absous, il aiderait lui-même à la fuite du noble captif.—Il avait parfois de terribles façons de tenir parole.

III

PAUVRE MOUTON

C'était le 4 août 1477; il avait fait une journée de chaleur étouffante, et la plupart des hommes d'armes d'Armagnac étaient allés se désaltérer au cabaret de la Pavot, qui portait pour enseigne l'écusson du duc de Nemours. Pavot, le mari de cette reine, n'avait pas d'opinions politiques; mais la Pavot était une Armagnac enragée.

Outre la chaleur qu'il faisait, les serviteurs du château de la Marche avaient eu ce jour-là des causes de fatigue; tout était en rumeur derrière les hautes murailles; le grand et triste drame, dont Jacques d'Armagnac était le héros et la victime, devait avoir son dénouement avant la nuit tombée. Tout le long du jour, les courriers avaient galopé entre le château et la Bastille, entre la Bastille et l'hôtel Saint-Paul, où le roi faisait alors sa résidence. On attendait les nouvelles de Noyon; à l'heure qu'il était, la sentence devait être rendue et le duc était libre, sans doute, soit par arrêt du parlement, soit par le fait de la clémence royale.

—Et moi, je dis: Vive le roi! s'écriait la Pavot, qui servait du vin frais à la ronde. Je dis Vive le roi, parce que notre seigneur y va revenir et que les hommes d'Armagnac auront encore de beaux jours devant eux.

—Et que de la poche des hommes d'armes d'Armagnac, interrompit Marmaron, un beau grand archer, les écus glisseront dans le tiroir de madame Pavot.

—Et y seront-ils pas mieux que dans ton escarcelle percée? s'écria gaiement la bonne femme, mais, ce n'est pas aujourd'hui que le tiroir de madame Pavot s'empliera. On boit ici gratis, toute la soirée, pour célébrer l'heureux retour du seigneur duc!

Les hommes d'armes et valets ne purent moins faire que de crier en chœur: Vive madame Pavot!

—Ce qui me fait rire, reprit celle-ci en vidant sa tasse aussi bien et mieux qu'un autre, c'est que le beau mignon Olivier de Gravelle aura un pied de nez. On lui avait promis qu'il serait duc de Nemours, savez-vous cela? Tiens! tiens! voilà le vengeur Boniface qui passe avec sa charge de gibier comme au bon temps. Et voilà Grillon, le pêcheur, qui apporte de l'autre côté des carpes et des brochets de Seine. Loué soit Dieu!

Quand les cheminées de la cuisine fumèrent comme il faut, c'est que la gâtée est dans la maison. Un coup en passant, Orillon!

Le vengeur et le pêcheur s'arrêtèrent ensemble à la porte du cabaret pour recevoir chacun, des mains de la Pavot, une énorme tasse de vin. Comme elle buvait un bon petit coup, chaque fois qu'elle versait à boire aux autres, son allégresse ne connaissait plus de bornes.

—Armagnac! Armagnac! criaient-ils à chaque instant; je crois que je forcerais frère Tranquille lui-même à trinquer avec moi, s'il n'était pas dans quelque coin à lire ses vieux grimoires ou à fonder du vit-aigrent avec du plomb.

Ce nom de frère Tranquille produisit une sorte de mouvement dans l'assemblée; Claude, le sommelier, remit son verre sur la table.

—Au fait, dit-il, je ne l'ai pas vu depuis ce matin, cet oiseau-là.

—Oiseau de mauvais augure! gronda Boniface. Avez-vous vu comme il a changé, depuis que le jeune sire Jean est de retour au château?

(A suivre.)

La Poudre Déinfectante de Lever Y. Z. est un bienfait à toute famille. Elle désinfecte et nettoie en même temps.

M. P. J. J. Kého, représentant du ministère public, sera le porte-étendard libéral à l'élection prochaine dans Algoma-ouest. Ses chances sont excellentes.

BRAVES PETITES PILULES.—Les purgatives, à 25 cents la boîte, disparaissent par bataillons; les petites pilules du Dr Agnew, à 10 cents la fiole, les chassent sur tous les points. C'est parce que ces pilules agissent plaisamment, plus efficacement, ne causent jamais de douleurs et sont faciles à prendre. Une seule dose fait disparaître les maux de tête. En vente chez Wight & Cie, St-Jean, P. Q.—69

CASTORIA Pour Bébés et Enfants. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée. Porte la Signature de Dr. J. C. Fletcher. En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans. CASTORIA. EXACT COPY OF WRAPPER.

Tanguay & Mayrand (Successeurs de Ed. Morel) En face de la pharmacie Wight & Co. Rue Richelieu et Jean P. Q. Ferblaniers, Plombiers et Couvresseurs. Poeles en acier, Ustensiles de cuisine, Ferblanteries de toutes sortes, etc. SPÉCIALITÉ: Posage d'appareils de chauffage.

La Colonisation —DANS LA— PROVINCE DE QUEBEC. Pour brochures, cartes, tarifs spéciaux de chemin de fer etc., etc., pour les colons allant s'établir dans les régions de colonisation, savoir: DA GASPE, LA MATAPEDIA, LE LAC ST-JEAN, LE NORD DE MONTREAL, LE LAC TEMISCAMINGUE ET LA GATINEAU, s'adresser par lettre ou autrement au Bureau de Colonisation de Montreal 1546 rue Notre Dame, Montreal. N. B.—Au même bureau pour les terres en partie défrichées dans la province.

TAPISSERIES. C'est au magasin de MM. COTE & FRERE que l'on trouve le plus grand choix de tapisseries, dans les derniers goûts et aux prix les plus bas. En achetant vos tapisseries à ce magasin vous économisez votre argent. PEINTURES DE TOUTES SORTES MM. Côté & Frère ont constamment en mains un choix varié de peintures de première classe, et des peintres et tapisseries au service de leur clientèle.

COTE & FRERE, Marchands d'Épicerie, Forceries, Coutellerie, etc., etc. OIN DES RUES RICHELIEU & ST-JACQUES, ST-JEAN

To Cure a Cold in One Day. The Laxative Bromo Quinine Tablets. C. H. Brown. Seven Million boxes sold in past 12 months. This signature.

LES FLEURS

Quand vous vîtes, la vie avait été brutale Pour moi; sous des regards cruel et persifleurs Venait de s'achever, pétale par pétale, La lente effeuillage de mes rêves,—ces fleurs.

Ce qu'au pied des rosiers laissé la mort des roses, Des débris achevant de perdre leurs parfums, Un éparpillement de petits morceaux roses... Voilà ce qui restait de mes rêves défunts.

Mais alors, cher amour, vous vous êtes penchée, Ramassant avec soin tiges, pétales, cœurs, Tout ce dont avaient fait par terre une jonchée: Des femmes sans tendresse ou des hommes moqueurs.

Vous avez réuni tous ces débris fragiles; Vous les avez d'abord des souillures lavés, Puis, pour les rajuster, avec vos doigts agiles, Vous avez déroulé les feuilles, vous avez

Détripé le satin chiffonné des corolles Et le faisant un peu bouffer, et puis encore, Sans doute en prononçant de magiques paroles, Rattaché les petits pétales aux cœurs d'or.

Pour chacun de ces cœurs retrouvant une tige, Vous l'avez recollée, avec des soins adroits... Si bien qu'on a pu voir s'élever ce prodige Des débris reformant des fleurs entre vos doigts!

Enfin, ressuscitant ces pauvres fleurs trop brèves, Les parfumant d'un souffle et les coloriant, Vous avez en bouquet réuni tous mes rêves... Et vous me les avez rendus en souriant!

EDMOND ROSTAND

La Pantoufle Violette

C'était au château d'Anet, où Greuze copiait un portrait de Diane de Poitiers. Il y avait rencontré M. de Florian, qui lui conta, tous les jours, un chapitre de la vie de la belle pécheresse.

—Ah! disait Greuze au poète, que vous êtes heureux de faire un tableau en vous promenant!

Un soir qu'ils venaient, tous deux, de s'arrêter dans un des bosquets de la fontaine de Diane:

—Reposons-nous là, dit Greuze, je viens de retrouver, par hasard, un des plus charmants souvenirs de ma jeunesse; c'est un coup qui m'a frappé au cœur, me voilà tout chanceux. Ah! la jeunesse et l'amour! les romans de la vie!

Greuze s'était appuyé contre un vieil arbre.

—Je puis bien vous confier cela, monsieur le capitaine de dragons, car vous comprenez les saintes amours. J'avais vingt ans, j'étais dans toute la floraison de ma vie; je m'épanouissais au soleil, je peignais avec délices des saintes et des profanes. Et puis, j'aimais à la folie. Hélas! qui aimait-je? La femme de mon vieux maître Gromdon. C'était une belle créature qu'il avait épousée près de Vacluse, dans le pays de l'amour et de la beauté. La première fois que je la vis venir dans l'atelier, le pinceau me tomba des mains; la seconde fois, mon cœur bondit violemment; enfin, cet amour fatal me surprit tout d'un coup. Je n'étais guère, par elle, la grâce et le sentiment, la couleur et l'harmonie, me furent révélés comme par enchantement. Quelques semaines se passèrent sans que mon cœur osât parler même dans mes regards; elle une pantoufle violette, peut-être n'aurais-je jamais rien dit.

—Or donc, un matin, je peignais un petit tableau pour le musée ridicule d'un marquis de Hautbois, lorsqu'elle vint à l'atelier dans le plus simple et le plus aimable déshabillé blanc que j'aie jamais vu; sa magnifique chevelure d'ébène s'échappait du peigne en touffes rebelles; son corsage, à peine dessiné, n'en était que plus attrayant. Elle traînait, d'un pied paresseux, de jolies pantoufles violettes trois fois trop grandes. Tout en peignant mon tableau, je la regardais du coin de l'œil, mais de toute mon âme. Elle vint se pencher au-dessus de moi:

—Le joli tableau! dit-elle, après avoir jeté un coup d'œil distraité.

—J'étais dans le feu mais non pas dans le feu des damnés. Son épaulement touchait mon épaulement, son souffle agitait mes cheveux. J'allais rendre la tête, quand la voix de mon maître se fit entendre: Eléonore s'envola comme un oiseau; mais sa pantoufle resta en chemin.

—Je me jetai comme un fou sur cette pantoufle, je la baisai avec ardeur d'une lèvres agitées; j'étais si aveuglé par la passion, que je ne vis pas venir à moi la petite Jeannette, la fille d'Eléonore, cette même Jeannette qui est, à cette heure, la femme de Grétry. L'enfant, surprise de me voir baisier avec tant de feu la pantoufle de sa mère, s'enfuit à toutes jambes pour aller conter cela à son père; ainsi, elle apprit mon amour à Eléonore.

—Greuze est un enfant, dit-elle toute effrayée.

—Il n'y a plus d'enfant, dit Gromdon en souriant, pour cacher sa jalousie.

—Le déjeuner fut silencieux. Dans l'après-midi, la petite Jeannette, sur la prière de sa mère, vint me demander la pantoufle violette. Je répondis que je n'avais pas vu de pantoufle violette.

—Le lendemain, craignant une "visite domiciliaire", je pris la pantoufle en allant porter mon petit tableau à la galerie du marquis de Hautbois. J'allai au fond du parc, où j'avais le privilège de réver tout à mon aise; je cachai ma chère pan-

tofle dans le feuillage d'un bosquet touffu (celui où nous sommes me l'a rappelé tout à l'heure). Pendant plus d'un mois, je retournai, tous les soirs, dans le bosquet; le marquis était aux eaux de Spa; je n'étais distraité, dans mes promenades amoureuses et solitaires, que par un vieux bonhomme de jardinier qui voulait me prouver un peu trop souvent que les roses qu'il cultivait valaient bien celles que je peignais. Bienheureux temps! les jours passaient comme des heures, les heures passaient comme des songes d'or! Bienheureux amour! mon cœur ne recherchait qu'un peu de silence, un peu d'ombre, une pantoufle violette!

—Qu'en dites-vous, mon cher poète des bergères? Némorin est un petit Français auprès du Greuze d'autrefois.

—Cependant, la pantoufle perdue inquiétait Eléonore; une fois, à l'atelier, pendant que Gromdon reconduisait un visiteur à la porte, elle me dit, d'un ton presque sévère: —Mais ma pantoufle, Greuze, où est-elle donc?

—Dans le jardin du marquis, dis-je en tremblant; venez la chercher là.

—Vous êtes fou, Greuze!

—Et, comme Gromdon fermait la porte, elle chanta d'une voix adorable: "Entendez-vous chanter Suzon?"

—Quelques jours après, Gromdon partit pour le Puy, où il devait restaurer une sainte Marie-Madeleine. Il sonna à m'emmenant avec lui; mais le voyage coûtait quelques douzaine d'écus, "plus que tu ne vaux", m'avait-il dit. La jalousie lui coûtait un peu moins, tout compte fait.

—Il partit donc seul; moi, je me promenai de plus belle dans mon paradis terrestre; Eve manquait toujours, mais j'avais déjà sa pantoufle. Eléonore descendait de notre première mère en ligne droite; elle était curieuse comme toutes les femmes; elle vint aussi, à son tour, sous l'arbre défendu. Un soir, un beau soir comme aujourd'hui: à peine un nuage par-ci par-là, un doux soleil couciant, des oiseaux qui chantaient, des abeilles qui s'envolaient dans les mugets. Je soupirais de joie et d'amour dans mon cher bosquet, quand j'entendis, tout à coup la voix perçante de la petite Jeannette; je regardai par un coin du feuillage; je vis, dans l'allée des grenadiers, Mme Gromdon et sa fille; la fille bondissant comme un faon, la mère triste et pensive comme une femme qui se recueille dans son cœur.

—Ah! qu'elle était belle, dans cette lumière pâle du soir! Que de grâce dans sa nonchalance! Que de douceur angélique dans sa figure rêveuse! Elle venait de mon côté, mais comme une femme qui ne sait où elle va.

—Oh! allait-elle?

—Le jardinier, en passant près d'elle, lui dit que j'étais dans le bosquet, croyant, sans doute, qu'elle me cherchait. Elle avança toujours sans trop lui répondre. Le bonhomme s'était arrêté avec Jeannette; il lui cueillit quelques grenades d'un air paternel: Jeannette, ravie, laissa aller sa mère et suivit le vieux jardinier. Moi, j'étais toujours caché dans le bosquet comme le serpent; chaque pas d'Eléonore me frappait au cœur. Elle venait sans détours, elle allait arriver. Je saisis la pantoufle et la baisai avec une nouvelle passion. Il y avait peut-être un peu de charlatanisme dans ce mouvement, car Eléonore pouvait déjà me voir; l'amour le plus profond n'est-il pas toujours un peu charlatan?

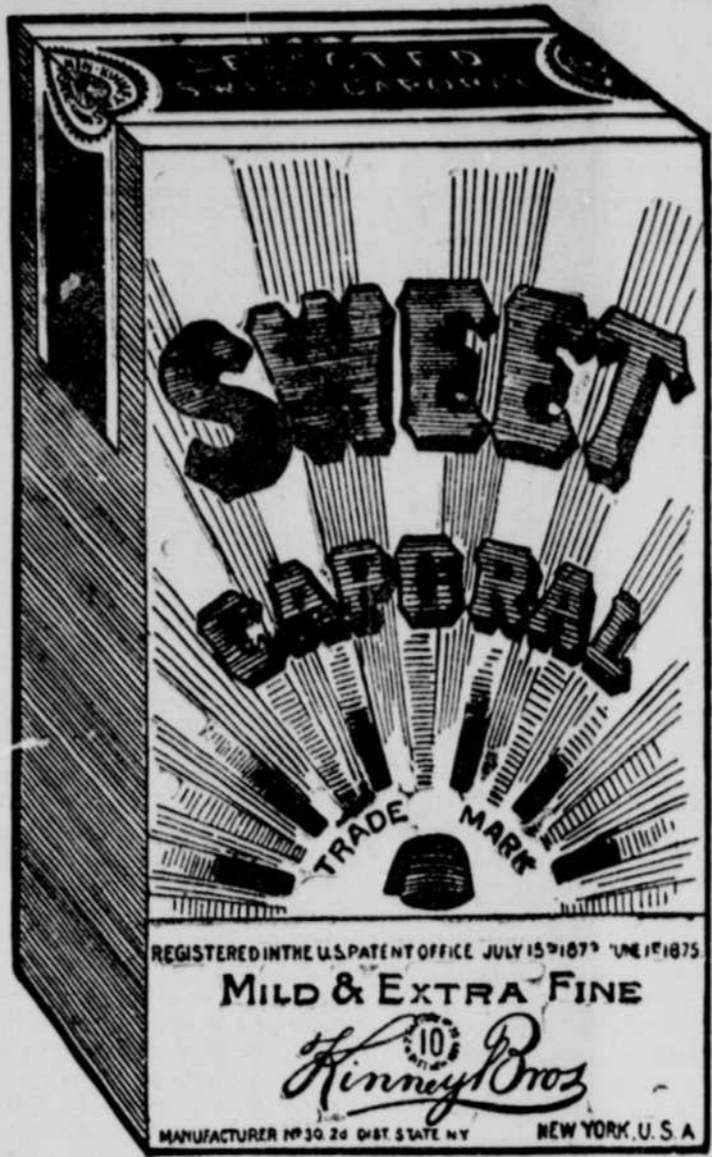
—Mme Gromdon me surprit les lèvres sur sa pantoufle; elle voulut rire et se moquer; mais touchée au cœur de ce culte silencieux et romantique, elle sourit tristement.

—Madame, dis-je en me jetant à ses pieds, voilà votre pantoufle.

—Elle soupira.

—Allons, mon pauvre enfant, murmura-t-elle, relevez-vous et n'en parlons plus.

—Et, tout en parlant ainsi, elle ne put s'empêcher de glisser ses jolis doigts dans les blondes touffes de ma chevelure: j'avais, à vingt ans, la



Le "London Lancet" la plus grande autorité médicale d'Angleterre déclare que "La Cigarette est la forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

pas belle chevelure du monde. Je me relevai tout en lui baisant la main; elle sentit des larmes brillantes et tomber avec le baiser. Vous le dirai-je? Entraînée par mon amour, elle pencha sa belle tête sur mon épaule. —Greuze, dit-elle d'une voix étouffée, ne m'aimez plus, de grâce, car tout serait perdu. Moi, je ne vous aime pas, c'est dit, je ne vous aime pas.

—Hélas! madame, mon amour, c'est mon seul bien; cela ne fait de mal à personne, pas même à vous, madame.

—Eléonore secoua la tête en soupirant. Nous gardâmes le silence durant quelques secondes. Nous écoutâmes le vent dans le feuillage, le bourdonnement de l'abeille, la note tendre de la verdère, mais surtout les battements de notre cœur.

—Je donnerais bien des jours encore pour des secondes de ce moment béni du ciel. Eléonore était toute palpitante, je la dominais par mon amour; mais j'osais à peine toucher ses cheveux de mes lèvres égarées. Elle releva enfin la tête, elle me regarda avec sa douceur ineffable, elle

voulut me parler; mais ma bouche étouffa sa parole. C'était trop et trop peu! Ce fut tout.

—Elle voulut se détacher de mes bras, je la retins.

—Pourquoi ne pas vous aimer? lui dis-je avec passion.

—A cet instant, sa fille, qui venait tout juste de partir, se retourna vers elle.

—Pourquoi ne pas m'aimer? dit-elle, pourquoi? Voilà une réponse que Dieu m'envoie.

—Et elle indiqua Jeannette du doigt.

—Elle sortit du bosquet pour aller vers sa fille. A peine dehors, le soleil, qui allait disparaître dans les nuages de l'horizon, lui jeta, sur le front, un rayon magique dont je fus ébloui, une sainte auréole qui me rappela soudainement les Vierges de Raphaël. Le ciel était venu à notre secours, l'amour maternel triomphait.

— jusque-là, j'avais aimé avec des espérances coupables, j'avais senti que la bouche cherche encore sur la terre quand l'âme est déjà dans le ciel; mais, depuis ce charmant tableau, ma bouche se ferma sans murmurer, mon âme s'éleva jusqu'à l'adoration. Eléonore ne fut plus une femme pour moi, ce fut l'image idéale que Dieu laisse entrevoir au poète, le divin modèle que le grand peintre d'en haut montre quelquefois au pauvre peintre d'ici-bas.

—J'ai souvent tenté de reproduire ce tableau, ce tableau qui est encore tout aimé dans mon âme; mais j'ai toujours échoué, ma main tremblait, mon cœur troublait ma vue, je ne faisais rien qui vaille. Il n'y a qu'un poète qui parvienne à saisir dans son œuvre toute la poésie de l'amour. Oh! divine pantoufle violette! vous avez été mon talisman. Mais la vertu l'a mise à son pied et me l'a prise."

—Ainsicontra Greuze, tout en cachant ses larmes.

HENRY ROUSSAYE

CASTORIA. La Santé Que Vous Avez! Tousjours Acclamée

LA SACOCHE PERDUE

Un marchand venait d'une foire où il avait fait de très grandes affaires, il avait mis tout son gain, en belles pièces d'or, dans une grande sacochette de cuir, et se retirait joyeux dans son pays. En traversant la ville d'Amiens, il passa devant une église. Il alla faire ses prières, comme il en avait l'habitude, devant l'image de la mère de Dieu, et posa la sacochette devant lui. Quand il se releva, une pensée où il était enfoncé la lui fit oublier, et il s'en alla sans la prendre.

Il y avait, dans la ville, un bourgeois qui lui aussi, avait coutume d'aller faire ses oraisons devant la belle image de Dieu. Il vint, peu après, s'agenouiller à la place que l'autre avait quittée; il trouva la sacochette qui était scellée et fermée. L'une serrure et comprit bien qu'elle devait renfermer beaucoup d'argent.

—Eh! Dieu, dit-il, que vais-je faire? Si je fais savoir par la ville que j'ai trouvé ce grand avoir, tel le réclamera qui n'y a pas droit.

Il se décida à la garder jusqu'à ce qu'il en eût obtenu de nouvelles dignes de foi. Il entra chez lui, mit la sacochette dans un coffre, puis vint à sa porte, et, avec un morceau de craie, y écrivit en grosses lettres:

"Si quelqu'un a perdu quelque chose, qu'il s'adresse ici."

Le marchand, ayant continué sa route et étant sorti de sa pensée qui l'avait distraité, tâta autour de lui croyant trouver sa sacochette, mais il ne la trouva pas.

—Hélas! s'écria-t-il, j'ai tout perdu! Je suis mort! je suis trahi!

Il revint à l'église, espérant que la sacochette y était encore; elle n'y était pas. Il alla trouver le curé et lui demanda des nouvelles de son argent; le curé n'en savait rien. Il sortit de l'église tout troublé et se mit à errer par la ville.

En passant devant la maison du bourgeois qui avait trouvé la sacochette, il vit les lettres écrites sur la porte. Il accosta le bourgeois, qui se trouvait sur le seuil:

—Etes-vous, lui dit-il, le maître de



Bon Appetit, Monsieur! Merci; mais grâce à ma bouteille de Vin St-Michel Adieu Médecins et remèdes, Avec ce vin bienfaisant, l'estomac fonctionne toujours comme à vingt ans et le cerveau n'est jamais fatigué par les affaires.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520 Rue St-Paul, Montréal, Can. Eastern Drug Company, 14 Rue Fulton, Boston, Mass.

Etrennes Jouets mécaniques, Albums photographiques, Articles en cuir, Jeux de salon, Fleurs artificielles, Articles religieux. LIBRAIRIE GRANGER 1603, rue Notre-Dame, MONTREAL.

Un cheval Ferré avec les Fers "Neverslip" est sûr de ne jamais glisser. Ludger Gravel, Agent, 26 Place Jacques Cartier, MONTREAL.

Le PIANISTA Instrument à sonnettes qui joue de lui-même. Grand magasin de pianos et de musique. VILLENEUVE FRERES, 1814 St-Catherine, Montréal.

O. Normandin Manufacturier de FOURRURES 27, rue St-Laurent, MONTREAL.

Si vous voulez avoir le Meilleur Thé de Boire Liquide. Canadian Beef Co. 382 à 390 Rue St-Paul, Montréal.

Pianos Bachman Musique en feuilles. Dernières nouveautés. ED. ARCHAMBAULT, 686, rue St-Catherine, MONTREAL.

Edmond Harlay Musique et Instruments de musique, Violons, Mandolines, Cornets, Flûtes, etc. 1686 Notre-Dame, MONTREAL.

Un bon piano peut s'acheter à partir de \$250.00 en montant chez J. P. Mounier. GRAVEL FRERES, 232 rue St-Catherine, MONTREAL.

AVOINES, SOUS, POIS, POMMES, MIEL. ENGRAIS SPORT 591 & 593 rue St-Laurent, MONTREAL.

Plombiers Toutes les fournitures pour Plombiers, de première qualité et aux meilleurs prix, grand choix de Baignoires, Lavabos, toutes tailles de travaux et tout articles pour plomberie. The EDW. CAVANAGH CO., Ltd., 2547, rue Notre-Dame, MONTREAL.

SULTANA Ayez toujours pour nettoyer un poêle il fallait de la poudre sèche avec sa poussière et sa saleté. SULTANA MANFG CO., Montréal.

ENCORE UNE AUTRE REDUCTION! sur toutes les Marchandises en feutre telles que bottines et "congress" pour dames et messieurs. N'oubliez pas aussi de profiter de la vente à bon marché de GANTS ET MITTAINES POUR L'HIVER.

Je tiens toujours en mains les plus belles chaussures américaines et aussi cette chaussure "Dry-Sox" patentée qui sont vendues à très bas prix. Une visite est sollicitée.

Alcide Papineau Marchand de CHAUSSURES En face de la Corticelli Silk Co Rue Richelieu, St-Jean, P. Q. TEL. BELL 146

NARCISSIE LORD MARCHAND EN GROS ET IMPORTATEUR DE Vins, Liqueurs, Cigares, etc. Agent pour la Miner Carringo Co. — G and assortiment de VOITURES D'ETE.

Agent pour la Massey-Harris Co. — Assortiment considérable de MACHINES ET INSTRUMENTS AGRICOLES. On trouvera également chez lui de la BROCHE A CLOTURE A RLSSORT DE LA "PAGE WIRE FENCE".

HOTEL NATIONAL TABLE ET CHAMBRES DE PREMIERE CLASSE, COIN DE LA RUE JACQUES CARTIER ET PLACE DU MARCHÉ, St. Jean.

Madame Dosithée Lajoie

123 RUE DUVERNAY, STE-CUNEGONDE

Couchée sur la Table d'Opération, refuse absolument de se laisser endormir et quitte l'Hôpital où on désespère de son cas.

AU LIEU DU SCALPEL ELLE PRÉFÈRE LE TRAITEMENT SUR ET HUMANITAIRE DES PILULES ROUGES.

COMMENT ELLE FUT PARFAITEMENT RETABLIE SEPT SEMAINES PLUS TARD.

Sa Déclaration Solennelle faite au Notaire L. R. Dumouchel.

Le témoignage que nous publions aujourd'hui est véritablement l'ordinaire à cause de l'importance des faits relatés. Aussi, avons-nous cru bon d'en attester la parfaite authenticité devant un homme de loi.

MADAME DOSITHÉE LAJOIE, 123, rue Duvernay, Ste-Cunégonde, Montréal, a raconté ce qui suit à un journaliste accompagné d'un notaire auquel elle a donné, de plein gré l'affidavit ci-après.

"Je n'ai que vingt-neuf ans, et il y a 2 ans à peine que je suis mariée. Jusqu'au 4 juin 1902, lors de la naissance de mon premier enfant—que j'ai malheureusement perdu depuis—j'avais toujours été très bien portante. Néanmoins, ma maladie s'aggravait avec des complications qui inquiétaient vivement mon mari et m'occasionnaient de douloureux accès. J'avais une confiance illimitée dans mon médecin et de fait, mais celui-ci tout de même semblait calculer faiblement mes chances de guérison. En effet, je sentais mon mal empirer de jour en jour et faiblissais constamment."

"Pourquoi ne pas vous dire, tout de suite, que le docteur avait déclaré que je souffrais d'abcès et d'ulcères internes. Ce n'était certes pas consolant pour moi et pas rassurant pour mon mari. Enfin, le 22 juillet suivant l'on décida de me conduire à l'hôpital pour me faire opérer. Vous pouvez croire que la chose ne me souriait pas, et d'autant plus que j'avais une amie, Madame F. . . . qui avait été opérée sans résultat, et qu'il est à ma connaissance que plusieurs femmes soient mortes sous le couteau tant redouté. Tout de même je dus m'y résoudre forcément après que l'on m'eût fait comprendre que c'était là, paraissait-il, ma seule chance d'en revenir."

"J'arrivai à l'hôpital naturellement très énermée et dans une extrême faiblesse. J'étais déjà couchée sur la TABLE FATALE, ma toilette nécessaire pour cette opération était terminée, on allait m'endormir, mais je résistai aux efforts des médecins et je refusai énergiquement de consentir à leur permettre de poursuivre leurs préparatifs. Je sentais l'inévitable; j'aurais certainement succombé, j'en avais le pressentiment. C'est alors que je fis comprendre à mon mari qu'il valait mieux retourner chez moi pour y mourir tranquille. Vous voyez que mon sacrifice était bien fait. On écouta heureusement mes supplications et on me reconduisit chez moi.

"Le lendemain, cependant,—comme l'on tient toujours à cette misérable vie, et que l'on cherche avidement la planche de salut,—je me fis transporter au Bureau de Consultations des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis. Depuis bien longtemps je suis, avec intérêt, les cures merveilleuses opérées par ces éminents spécialistes, ennemis des opérations, et auxquels tant de pauvres femmes doivent la joie de vivre avec ceux qu'elles aiment. Après examen, l'on jugea mon cas très grave, mais non désespéré, et l'on me félicita de m'être ainsi soustraite à une mort très probable, à cause de mon grand état de faiblesse.



MME EMMA LAPOINTE LAJOIE.

"Je crus, pour un moment, que ces spécialistes pratiquaient tout de même une opération et m'ordonnèrent nombreuses prescriptions. Pas du tout. L'on me mit immédiatement à un traitement aussi facile que peu dispendieux, et sept semaines plus tard j'étais parfaitement guérie."

"Voilà cinq mois de cela: mes forces sont revenues tout comme avant ma maladie. J'ai repris mon embonpoint d'autrefois, et dans mon organisme, tout fonctionne à merveille, rien ne m'incommode, rien ne me fatigue, en un mot, je suis parfaitement guérie."

"J'ai demandé moi-même aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine de m'envoyer un reporter afin de rendre mon témoignage public, et d'attester, après tant d'autres, de l'efficacité des Pilules Rouges et de l'excellence du traitement scientifique et humanitaire que l'on reçoit, avec tant de courtoisie et de générosité, de la part de ces dévoués et infatigables Médecins."

"Éclairé devant moi, dans la cité de Ste-Cunégonde, ce vingt-huitième jour de janvier mil neuf cent treize.

L. R. DUMOUCHEL, Notaire Public.

Prov. de Québec.

Toutes les maladies qui affectent particulièrement les femmes sont invariablement enrayerées par les Pilules Rouges.

Aussi, devons-nous mettre les femmes en garde contre les nombreuses contrefaçons qui infestent le marché sous le nom de Pilules Rouges. Ceci est la preuve évidente de l'efficacité reconnue des véritables Pilules Rouges.

Les seules Pilules Rouges qui guérissent sûrement, portent toujours sur leur boîte, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Par conséquent, flétrissez sans crainte le marchand aussi ambitieux que malhonnête qui ose vous offrir des prétendues Pilules Rouges à 25 centimes le paquet et au cent. Votre fournisseur, s'il a réellement conscience de sa dignité, lorsque vous lui demanderez des Pilules Rouges, vous offrira celles de la Cie Chimique Franco-Américaine; et sont celles qui guérissent, celles en faveur desquelles les nombreux certificats sont publiés.

Cependant, lors que vous prenez les Pilules Rouges, il est quelquefois avantageux d'aller voir les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine ou tout simplement de leur écrire. Ces messieurs se tiennent tous les jours, excepté le dimanche, à la disposition du public, jusqu'à huit heures du soir. Alors vous pourriez leur soumettre votre cas particulier, sans qu'il vous en coûte un sou pour les précieux avis dont vous auriez peut-être besoin.

Donc, puisqu'il n'en coûte rien, que les consultations verbales ou par correspondance se donnent absolument gratuitement, pourquoi ne pas en profiter?

Écrivez dès aujourd'hui si vous êtes malade et ne pouvez vous rendre personnellement aux bureaux de la Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.

TROIS INCENDIES A QUEBEC

Québec, 2.—Les pompiers de Québec ont eu un mauvais jour de l'an, car, au moment où les agents d'assurance constataient que l'année avait été bonne pour eux, un feu se déclarait à la Basse-Ville, rue Saint-Pierre, dans le bloc occupé par le magasin de M. Morin, pharmacien en gros et dans celui de MM. McCall et Shehyn, marchands de nouveautés en gros.

Il était environ 9.30 heures, jeudi soir, quand la fumée qui sortait par le toit du magasin de M. Morin donna l'éveil. On sonna une première alarme puis aussitôt une seconde et une troisième, et quelques instants après, toute la brigade du feu était à l'œuvre sous les ordres du sous-chef Martinette. Pendant assez longtemps, l'on ne vit que de la fumée qui sortait du 3e étage du magasin Morin et les pompiers eurent souvent à redouter de se trouver asphyxiés.

Pendant la première heure, l'on a pu sauver un bon lot de marchandises du premier étage et du sous-sol de la pharmacie, mais à 11 heures, le feu faisait des progrès incessants et l'on s'apercevait qu'il avait attaqué le magasin voisin qui fait le coin de la rue Saint-Pierre et de la côte de la Montagne, et qui est occupé par McCall et Shehyn.

A minuit, le feu avait dévoré le toit de la pharmacie et une leur rougeâtre envahissait le ciel. A 2 heures du matin, il n'y avait plus de doute que les deux magasins seraient complètement dévorés par les flammes et les pompiers cherchèrent avant tout à circonscire le foyer de l'incendie et à protéger les établissements voisins. Des boyaux furent installés dans les rues qui entourent le bloc et un véritable déluge d'eau vint inonder l'intérieur des deux établissements. A 3 heures, l'établissement Shehyn était tout en feu et heureusement qu'il n'y avait pas de vent, car l'on aurait eu d'autres dommages à déplorer.

Toute la journée d'hier, la nuit dernière et ce matin, des détachements de pompiers se relayèrent pour continuer à inonder et empêcher le feu de se rallumer.

C'est une perte totale. Le feu a tout détruit de fond en comble. Comme il y a des produits chimiques dans la pharmacie, on craint encore quelque explosion. Au-dessus de la pharmacie Morin, il y avait des bureaux occupés par MM. Lefavre et Tascheau, L. D. Morin, avocat; W. Nap. Tessier, agent; Art. Delisle, agent, et M. Gleason. Tout a été brûlé.

Les causes du feu sont inconnues. Les pertes sont évaluées à \$275,000 réparties comme suit:

\$150,000 pour marchandises chez McCall et Shehyn; \$100,000 chez Morin et l'édifice \$20,000 au \$25,000, y compris les bureaux. Assurances pour MM. McCall, Shehyn et Cie, Aetna, \$5,000; Alliance, \$10,000; Atlas, \$5,000; Br. American, \$7,000; Caledonian, \$7,500; C. Union, \$10,000; Guardian, \$7,500; Union, \$7,500; Hartford, \$5,000; L. L. et Globe, \$8,000; London, \$5,000; National, \$5,000; Ins. of North America, \$7,000; North British and Mercantile, \$10,000; N. Union, \$5,000; Phoenix of London, \$15,000; Queen, \$5,000; Royal, \$5,000; Scottish, \$5,000; Sun, \$5,000. Total \$146,500.

Dr E. Morin et Cie, sur marchandises; North B. and Mercantile, \$6,000; London Mutual, \$4,000; London, \$1,000; Scott Union and National, \$1,000; Hartford, \$3,000 et \$3,000 dans d'autres compagnies.

L'édifice qui appartient aux Sœurs de la Congrégation, est aussi assuré. Vers 10 heures 30, hier soir, deux alarmes ont été sonnées de suite pour appeler les pompiers à la gare de Sainte-Anne. Le feu s'était déclaré dans le hangar en bois où l'on remise les chars. Il y avait à ce moment dans le hangar cinq chars dont quatre ont pu être sauvés. Le reste a été facilement la proie des flammes. Il faisait du vent et un froid glacial, 23o, qui n'ont en rien contrarié l'incendie. Le feu aurait été causé par un court-circuit électrique.

Les pertes s'élevaient dans les \$5,000. Il y a assurances pour \$3,000 sur les chars et \$2,000 sur le hangar. Enfin, un peu avant l'heure où l'on appelait les pompiers rue Saint-Pierre, le feu se déclarait dans une maison de la rue Latour et causa pour \$5,000 de dommages. Malheureusement dans ce dernier cas il n'y avait pas d'assurances.

LE REMÈDE SOUTH AMERICAN GUERIT LE RHUMATISME.—Ce remède est sûr, sans danger, ses effets sont rapides,—il donne un soulagement presque immédiat et guérit d'une façon radicale dans un à trois jours—il agit d'une façon étonnante dans les cas les plus rebelles de rhumatisme. Le témoignage d'un homme: "J'ai passé six semaines au lit avant de commencer à employer ce remède; quatre bouteilles m'ont guéri. En vente chez Wight & Cie, St-Jean—66

—Entrez voir les marchandises chez J. P. Meunier si vous voulez quelque chose, car vous y trouverez ce dont vous avez besoin.

—Si vous désirez des congress en feutre de première classe, allez chez C. A. Papineau, et vous en aurez à 75c. la paire.

—M. Désiré Laliberté, fondeur et mécanicien, de la ville de St-Jean, tient à informer le public qu'il paiera le plus haut prix du marché pour la vieille fonte. On pourra s'adresser à son usine, rue St-Jean.

La Santé Personnifiée

Il y a de la santé et de la force dans chaque goutte de

BOVRIL

Il contient même, dans la plus petite quantité, les propriétés reconstituentes et nourrissantes du bœuf le plus frais—Il est si savoureux et rafraichissant que des milliers de personnes ont contracté "l'Habitude de prendre du BOVRIL" parcequ'il est agréable au goût et parceque c'est le breuvage idéal pour le temps froid. Il

Réchauffe—Nourrit—Stimule.

ANERIES ET CALEMBOURS

—Quelle différence y a-t-il entre une pipe et la terre ?
—En bourre la pipe pour la fumer, on fume la terre pour labourer.

—Quelle ressemblance entre un diapason et un garçon de café ?
—Ils donnent, tous les deux, le choc au la.

UNE COUSINETTE

—Quand vous achetez un livre de thé, à 24c. chez Ed. Arpin, vous économisez 16c., vous recevez un cadeau, et vous avez le plaisir de boire un breuvage d'un arôme supérieur à ce que peuvent donner tous les thé que vous payez habituellement 40c. la livre.

—Vous pourrez vous procurer des rideaux à ressort à grande réduction, cette semaine, chez O. Langlois, marchand de meubles et tapis, St-Jean, Qué.

Sirup de Dr Fred Demers pour les enfants

Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et le rhume. En vente partout. L'épître 1187, rue St-Laurent, Montréal.

ST-JEAN 20 Oct 1903

Avoine par poche	85 " 90
Foin le minot	1 10 " 1 25
Orgo "	45 " 50
Sésamin "	50 " 52
Pèves "	1 80 " 2 00
Blé d'inde, le minot	90 " 1 00
Flour de famille	2 10 " 2 30
Œufs par douzaine	22 " 25
Beurre en tôle	13 " 20
Beurre frais par livre	22 " 25
Graines par livre	12 " 15
Sirup d'érable	1 04 " 1 10
Sucre d'érable, la lb.	9 " 10
Patates par poche	40 " 50
Lard frais, par 100 lbs.	7 50 " 8 00
Beuf "	4 50 " 5 00
Poulets le couple	70 " 75
Dindes, "	100 " 2 00
Oies, "	1 20 " 1 50
Foin par 100 bottes	7 10 " 8 50
Paille "	2 00 " 3 00
Moutons par 100 "	1 20 " 3 00
Porcs "	1 00 " 1 15

GRATIS Un livre de recettes pour les maladies des nerfs et une bouteille de sirop de notre grande renommée sont envoyés gratuitement à ceux qui envoient la demande aux bureaux suivants: KOFER MED CO, 100 West Lake, Chicago. En vente chez les pharmaciens. \$1 la bouteille, 6 pour \$5.00.

MODES ET Nouveautés

Soieries, Dentelles, Plumes

Fleurs, Rubans et Chapeaux

Dernières Créations de la Mode reçues tous les jours de New-York.

J. P. A. des Trois Maisons & Cie,

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS

1813 et 1815 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

Le Celebre Charbon Pittston

John Donaghy

Successeur de Binnett & Donaghy

Marchand de Charbon, Bois et Glace.

Napoléon Trahan

Entrepreneur de transport de batisses

62 Rue St. Jean, ST. JEAN, P.Q.

M. Trahan s'occupe spécialement du transport de bâtisses, et étant expert dans ce genre d'entreprises il est en mesure de donner entière satisfaction.

CHEZ NOS VOISINS

MANCHESTER, N.H.

Un grand émoi facile à comprendre s'est produit mercredi matin à la filature no 4 de l'Amoskeag. Un excellent compatriote, robuste et apparemment en excellente santé est tombé raide mort sans aucun avertissement, sans aucun signe de défaillance, près de la cage de l'ascenseur dont il avait charge depuis quatre ans. La victime est M. Joseph Perreault, 317 rue Dubuque, Agé de 47 ans et 22 jours.

La semaine dernière, M. Perreault a senti un malaise qui n'a été que passager et qui a été causé par un mal de dents. Mardi matin, il a repris l'ouvrage, fort et dispos. A six heures et demi du matin, après avoir déjeuné de très bon appétit, il prit le chemin de la filature dans les plus heureuses dispositions possibles. Quelques minutes après, il n'était plus qu'une masse inerte, sans vie; des compagnons de travail l'ont trouvé gisant sur le plancher; sa fin était arrivée. Il était alors sept heures et vingt minutes.

évalués à \$575.

Le feu s'est déclaré à 5 heures 50 et à 7 heures était terminé. Vu la grande quantité de neige qu'il y avait les chevaux n'ont pu marcher au lieu du sinistre. L'alarme, d'ailleurs, n'a été sonnée qu'à 6 heures 35, soit après que le feu fut devenu incontrôlable.

La maison rasée avait deux étages, mesurait 39 par 78 pieds et avait été dédié, il y a un an, en école industrielle. On avait fait des améliorations pour \$1400 dernièrement.

BLACKSTONE

La police est encore à chercher les corps de hommes qui ont donné des coups de couteau à Tim Kennedy le soir de Noël. Kennedy a été trouvé étendu sur la route en bonne voie d'être gelé et souffrant d'une foule de coups de couteau.

Ses blessures sont encore considérées graves par le médecin.

CLINTON

Le petit mystère qui entoure la maladie de James H. Scanlon, lieutenant de la compagnie K du 9e régiment, ne semble pas intéresser la police outre mesure. Scanlon, qui a repris connaissance, raconte que deux hommes masqués sont entrés dans le bureau du capitaine McNeil et lui ont appliqué un coup de baton sur la tête. Aussitôt qu'ils l'eurent frappé, un d'eux fut surpris de constater qu'ils s'étaient trompés et dit: "Ce n'est pas McNeil".

La police, après avoir entendu l'histoire, ne s'est guère évertuée à s'atteler à ce mystère. Elle exprime ses doutes sur la véracité de Scanlon.

VOUS EN VERREZ LA FIN

Avec un hiver humide les rhumes sont communs; le meilleur remède pour les guérir radicalement est le BAUME RHUMAL.

LOWELL, Mass.

Louis Goddu, domicilié au no 7 rue Clark, et sa famille entière, ont failli être asphyxiés par le gaz, à la suite d'une explosion qui se produisit dans une fournaise placée dans le salon.

Avant de se retirer pour la nuit, M. Goddu avait rempli cette fournaise. Le gaz qui s'en dégageait abondamment eut vite fait de remplir toutes les autres pièces.

En essayant de se lever, le matin, M. Goddu s'affaissa sur le plancher, sans connaissance. Mme Goddu était elle-même presque évanouie. Elle avait conscience de l'état dans lequel se trouvait son mari, mais ne pouvait aucunement lui porter secours.

Finalement M. Goddu parvint à se glisser près d'une fenêtre qu'il ouvrit, ce qui les sauva.

BENNINGTON, Vt.

Mme Mary Rogers, qui a été trouvée coupable du meurtre de son mari il y a plusieurs jours, a été condamnée à être pendue mardi de la semaine dernière, par le juge de la cour du comté. L'exécution de la sentence est remise au premier vendredi de février 1904.

Léon Perleann, qui a admis sa participation au crime, a été condamné à l'emprisonnement pour la vie.

Les sentences ont été prononcées à 9h. 15 mardi matin, à l'ouverture de la cour, après les vacances de Noël.

CASTORIA.

La Drogue Qui Vous Amène à l'Enfer et à la Santé.

Sir L. A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec et lady Jetté sont arrivés à New-York aujourd'hui par le "Kromprinz Wilhelm".

L'hon. M. Pérodeau, conseiller législatif, et Madame Pérodeau, sont revenus d'Europe, par le même steamer.

DUPUIS FRERES La plus riche .. Installation

Parmi les visiteurs que nous voyons présentement, bon nombre nous font cette remarque élogieuse...

Tissus pour Robes

Nous offrons dans ce département des valeurs spéciales que le public sait apprécier. Nous recevons de nombreuses commandes...

Department de la Confection pour Dames BLOUSES ET MATINEES

Le plus grand choix et la plus riche installation à Montréal. BLOUSES EN FLANELLES FRANÇAISES...

BLOUSES EN SOIE A \$2.00, \$3.00 et \$4.00

Ces trois lignes sont installées sur des tables spéciales à l'entrée du département...

Boucle pour ceintures et Mouchoirs avec Initiales

Deux Lots reçus aujourd'hui: BOUCLES en acier oxydé avec ornement pour le dos...

!!! OBJETS D'ART!!! Statuettes en Bronze reçues hier

SUJETS.—Réve Poète, par Bruchon. Prix, \$9.00. SUJETS.—Il l'otrope-Perreche, par Causse, prix, \$7.50.

AU SOUS-SOL TASSE DE FANTAISIE avec SOUCOUPES en PORCELAINE

TASSE DE FANTAISIE avec SOUCOUPES en PORCELAINE peinte et dorée. Prix: 50c.

Department des Meubles Pupitres pour Cadeaux

Nous en avons dans tous les prix. En chêne, en acajou, en merisier ondulé. Pupitres pour enfants, Pupitres pour dames...

PARFUMS MADAME PINAUD nous est revenue.

Dupuis Frères, Le Grand Magasin Départemental de l'est

1571 à 1589 rue Sainte-Catherine, MONTREAL

La Voix de la Conscience (MONOLOGUE POUR PETIT GARÇON)

A M. Auguste Paturel. "Lorsque tu commets un péché Et qu'on te met en pénitence, Est-ce qu'en toi, ta conscience Ne t'a jamais rien reproché?"

(Racontant) Voilà ce que petite mère M'a redemandé ce matin. Jusqu'à ce jour, c'est bien certain. Je n'avais pas entendu faire En moi la moindre question Par une voix intérieure.

(L'air effrayé) Voilà-t-il pas que, tout à l'heure, —Jugez de mon émotion— J'entends siffler dans ma poitrine!

(Grande respiration.) Ça remonte, et puis, ça descend... C'est tout à fait embarrassant, Et vraiment cela me taquine.

(Avec inquiétude.) Dans ma gorge on entend du bruit, Ça s'arrête et ça recommence... Oh! c'est bien sûr ma conscience! J'en aurai peur toute la nuit.

(Respirant plusieurs fois.) Oh! mon Dieu! Quelle sérénade (Pleurichant.)

Si, ce soir, ça n'est pas parti, Maman verra que j'ai menti En disant que j'étais malade. Pour ne pas faire mon devoir, Oui, c'est vilain! Je le confesse.

(Joignant les mains.) O Seigneur! A vous, je m'adresse En vous demandant que, ce soir, Cette horrible voix, qui me plonge Dans de si terribles frayeurs, Aille se faire entendre ailleurs!... Je ne ferai plus de mensonge.

(D'un air convaincu.) Voilà comment on est puni Lorsque l'on n'a pas été sage! Arrêtez, mon Dieu, ce tapage; Je jure que c'est bien fini.

(Résolument.) Je vais agir en conséquence En étant sage, désormais, Pour ne plus entendre jamais Cette voix de la conscience.

JEAN LIANE DREYFUS Les raisons sur lesquelles reposent la réhabilitation de Dreyfus dans l'armée ont été communiquées à la presse.

Un règlement municipal défend à Chicago le transport des cadavres dans les voitures électriques.

Un malheureux père avait retrouvé à la morgue de l'Avenue Cottage Grove, le cadavre de son enfant—une toute jeune enfant de sept à huit ans, aux cheveux blonds.

Les restes du bébé étaient enveloppés dans une toile, mais pas assez pour qu'on ne les aperçut pas. Au moment où le père s'asseyait sur son siège avec son enfant dans ses bras, le conducteur s'approcha de lui, et le touchant légèrement à l'épaule lui dit: "Je suis désolé, mais les règlements de la compagnie ne permettent pas de transporter les cadavres de cette façon, je suis obligé de vous demander de laisser le char".

Sans changer d'expression, sans montrer le moindre signe d'excitation, ou d'irritation, le père se leva, tenant sur l'un de ses bras le petit cadavre. Sortant de sa poche, de sa main libre, un revolver, il le mit droit dans la face du conducteur et lui dit: "Cette enfant est ma fille. Je l'ai cherchée depuis hier soir. J'ai essayé en vain de me procurer une voiture. Je n'ai pu en trouver. J'emporte mon enfant chez moi à sa mère, et j'entends la transporter sur ce char. Maintenant, marchez".

D'autres passager intercéderent auprès du conducteur. Ce dernier réalisa la situation céda. Le père reprit son siège dans le char comblé de monde et transporta le cadavre de son enfant à sa résidence.

INVENTIONS NOUVELLES Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets récemment obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, Etats-Unis.

Tout renseignement sur les brevets cités sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut nommé.

CANADA Ernest Renaud, Montréal, P.Q.—système de signaux pour chemins de fer.

James Dickie, Cumberland, N.E.—Bourruer pneumatique pour selle. George Kerr, Winnipeg, Man.—Joint de rails.

Chas. C. Swanson, Wetaskiwin, Alberta.—Système de propulsion pour traîneaux.

ETATS-UNIS James Ed. Currie.—Brosse améliorée. Edward Brougham, Brandon, Man.—Siège pneumatique de bicyclette. Malcolm McKellar, Nesbitt, Man.—Machine à mesurer le drap, etc.

ILS SONT NOMBREUX combien de malades ont dû le rétablissement de leur santé au BAUME RHUMAL, le spécifique sans rival pour la guérison des rhumes, toux, grippe, bronchites.

LE MALHEUREUX DYSPEPTIQUE

Est le plus misérable des mortels.—Seuls ceux qui souffrent de ce mal peuvent avoir une idée de ses tortures.

Il n'y a pas de mortels plus misérable que le malheureux dyspeptique. Il n'est jamais en santé, jamais heureux—il souffre toujours, il est toujours mal disposé. Chaque touchée de nourriture amène des heures de misère—chaque moment de la journée est endeuillée et gâté.

Si vous êtes dyspeptique, vous connaissez les symptômes: Langue épaisse, maux de tête violents, brûlement d'estomac, biliosité, tourments persistants après les repas, grand découragement. Chacun de ces symptômes indique l'indigestion. Le seul remède certain contre l'indigestion, ce sont les Pilules Roses de Dr Williams.

Elles font un sang nouveau—voilà tout le secret. Par l'intermédiaire du sang elles renforcent, activent votre foie et mettront votre estomac en bon état. Si vous consultez vos voisins vous en aurez la preuve chez vous. M. Charles Wood, Mars, Ont., un des milliers de dyspeptiques guéris par l'usage de ces pilules, dit: "Pendant plus de douze ans j'avais grandement souffert d'indigestion et de nervosité. Tout ce que je mangeais me torturait. Je me soignais presque constamment et je pris de presque tout ce qui était recommandé contre ce mal, mais sans obtenir autre chose qu'un soulagement temporaire, jusqu'au moment où je commençai l'usage des Pilules Roses de Dr Williams. Les paroles sont impuissantes à exprimer le bien que m'ont fait ces pilules. Je suis en meilleure santé que je ne l'ai été des années auparavant et je suis une preuve que les Pilules Roses de Dr Williams guérissent quand les autres remèdes échouent."

Le mauvais sang est la source de cinquante maladies, et les Pilules Roses de Dr Williams les guérissent toutes, parce qu'elles transforment le mauvais sang en un sang rouge, riche et bon, sans lequel il ne saurait y avoir ni santé, ni force. Ne vous laissez pas persuader d'essayer autre chose—prenez rien autre que les Pilules Roses de Dr Williams. Vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste à 50c. la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

SPECTACLE DRAMATIQUE Un règlement municipal défend à Chicago le transport des cadavres dans les voitures électriques.

Un malheureux père avait retrouvé à la morgue de l'Avenue Cottage Grove, le cadavre de son enfant—une toute jeune enfant de sept à huit ans, aux cheveux blonds.

Les restes du bébé étaient enveloppés dans une toile, mais pas assez pour qu'on ne les aperçut pas. Au moment où le père s'asseyait sur son siège avec son enfant dans ses bras, le conducteur s'approcha de lui, et le touchant légèrement à l'épaule lui dit: "Je suis désolé, mais les règlements de la compagnie ne permettent pas de transporter les cadavres de cette façon, je suis obligé de vous demander de laisser le char".

Sans changer d'expression, sans montrer le moindre signe d'excitation, ou d'irritation, le père se leva, tenant sur l'un de ses bras le petit cadavre. Sortant de sa poche, de sa main libre, un revolver, il le mit droit dans la face du conducteur et lui dit: "Cette enfant est ma fille. Je l'ai cherchée depuis hier soir. J'ai essayé en vain de me procurer une voiture. Je n'ai pu en trouver. J'emporte mon enfant chez moi à sa mère, et j'entends la transporter sur ce char. Maintenant, marchez".

D'autres passager intercéderent auprès du conducteur. Ce dernier réalisa la situation céda. Le père reprit son siège dans le char comblé de monde et transporta le cadavre de son enfant à sa résidence.

INVENTIONS NOUVELLES Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets récemment obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, Etats-Unis.

Tout renseignement sur les brevets cités sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut nommé.

CANADA Ernest Renaud, Montréal, P.Q.—système de signaux pour chemins de fer.

James Dickie, Cumberland, N.E.—Bourruer pneumatique pour selle. George Kerr, Winnipeg, Man.—Joint de rails.

Chas. C. Swanson, Wetaskiwin, Alberta.—Système de propulsion pour traîneaux.

ETATS-UNIS James Ed. Currie.—Brosse améliorée. Edward Brougham, Brandon, Man.—Siège pneumatique de bicyclette. Malcolm McKellar, Nesbitt, Man.—Machine à mesurer le drap, etc.

Une copie du "Guide des Inventeurs" (nouvelle édition) sera envoyée sur demande.

Les Annales Politiques et Littéraires 15 RUE SAINT GEORGES, PARIS

SOMMAIRE DU NUMERO DU 13 DECEMBRE 1903. Chronique Politique..... A nos Lecteurs.—A.B. Notes de la Semaine: Anastasie.—Le Bonhomme Chrysale Conte de Noël: Mon Petit Voisin.—Marcel Prévost Impressions et Souvenirs: Le "Coucher" de mes Chattes.—Pierre Loti Les Echos de Paris.—Sergines Memento de la Semaine Prochaine.—Mémor. Sardou à l'Etranger.—Stanislas Reuvsinski

Poésies: Rencontre.—Paul Bourget — A Rosemond Rostand.—Sylvette — La Magicienne.—José-Maria de Herédia

Causerie Théâtrale: La "Sorcière".—Jean Thuvenin Bulletin théâtral.—C.Y. Pages Oubliées: Edmond de Goncourt raconté par ses Académiciens.—Gustave Geffroy

— Lucien Descaves — P. et V. Marguerite — Léon A. Daudet

Revue des Livres: Les Livres d'Etrennes.—Adolphe Brisson Notes sur le Mouvement Littéraire.—P.L. Examen des Manuscrits.—Georges Derville

Mouvement Scientifique: Le Village le plus Elevé de France.—Henri de Parville

Actualités Scientifiques: Le Train du colonel Renard.—Max Durand Pages Etrangères: Les Originalités de Herbert Spencer.—Lily Butler

Roman: Chantraine (suite).—André Theuriot

SUPPLEMENT: LA "VEILLÉE" Le Théâtre-Français chez soi: Mon Petit Frère.—Georges Courteline Pour Réciter: La Boulette.—Edmond Rostand

Chant du Grillon.—Théophile Gauthier — La Grande Classe.—Gustave Nadaud — La Petite Patronne.—Wilfrid Chalmel

— Le Cloître.—Edmond Haraucourt Cours de Sténographie (suite).—M. de Mouscardy

Pour les Tout Petits: La Lanterne Magique.—Marie Bellier-Klecker Les Jeux de la "Veillée".—Tirésias Table Alphabétique des Matières... Mon Petit Courrier.—Cousine Yvonne

SUPPLEMENT ILLUSTRE Les Grands Musées: "Noël", tableau de Honthorst. Histoire de la Semaine: Portrait d'Herbert Spencer; le circuit européen-africain de 7,000 kilomètres (quatre photographies); le Salon de l'Automobile au Grand Palais (trois photographies); Côte de lave formée dans le cratère de la Montagne Pelée; Cérémonie du centenaire de Berlioz; Scène du quatrième acte de la "Sorcière".

Musique: "Cantique de Noël", à deux voix. Poésie de l'Abbé X...; musique de M. Henry Eymie. Envoie d'un numéro spécimen. Abonnement: 10 fr. par an.

—Une forte consignment de livres de prières, reçus directement des éditeurs, en Belgique, seront vendus à bien bas prix, chez Ed. Arpin.

—Un escompte spécial, durant ce mois, chez O. Langlois, marchand de meubles et tapis, St-Jean.

La grippe, l'influenza et la pneumonie laissent souvent une vilaine toux quand elles partent. C'est une chose qu'il est dangereux de négliger. Guérissez-la avec

Shiloh's Consumption Cure Le Tonic pour les Poumons. La guérison qui est garantie par votre pharmacien. Prix 25c., 50c. et \$1.00 S. C. WELLS & CIE. Toronto, Can. LeRoy, N.Y.

Indolent, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubébe, les coques et les injections.

Joseph A. Filion (Successor de J. S. Barsalon & Cie) Forgeron, Marechal Ferrant, Serrurier et Armurier. Se charge de toutes sortes d'ouvrages en acier et en fer. 130 & 132 RUE CHAMPLAIN ST. JEAN, P. Q.

La PANACEE VEGETALE DU DR. PENDLETON. Remède Interne et Externe. En Usage depuis Cinquante Ans. Il y a d'autres Panacées, mais nulle ne peut comparer avec celle du Dr. Pendleton. Essayez-la et vous serez convaincu de ses bonnes qualités. Achetez une bouteille aujourd'hui. En vente chez votre marchand. Prix, 25c.

LE VIN de QUININE de CAMPBELL Rend le Sommeil et l'Appétit. FORTIFIE UN TONIQUE PARFAIT Recommandé par les médecins K. CAMPBELL & CIE, MFRS., MONTREAL

SI UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE BOIT, le dégr pour les liqueurs ne s'être retiré pour toujours et vous lui administrez secrètement la TASTELESS SAMARIA PRESCRIPTION dans ses aliments ou son breuvage. Echantillons gratis; témoignages, prix, envoies gratuites. Fortrez à Samaria Remedy Co., Jordan St., Toronto, Can.

A nos Clients et amis, nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année. O. LANGLOIS MARCHAND DE MEUBLES ET TAPIS, 43, 45, 47, 49 et 51 rue Richelieu, ST-JEAN, P. Q.

GRANDE Vente a Reduction pour les Fêtes. CHEZ L. E. LORTIE, EN FACE DE L'HOTEL MONNETTE ST-JEAN, P. Q.

Pour vos Escomptes et vos Depots — ALLEZ A — La BANQUE NATIONALE A. U. DORAIS, Gérant de la succursale à St-Jean. CAPITAL AUTORISÉ, \$2,000,000.00 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,500,000.00 CAPITAL PAYÉ, \$1,500,000.00 SURPLUS, \$400,000.00

CADEAUX DES FETES



tels que Montres et Chaines, Horloges, Argenteries, Epingles en or, Statuts en bronze importées directement de Paris, marchandises Japonaises, Coutellerie, Boites de Toilette, Articles de fantaisie pour dames et messieurs, Lunettes et Lorgnons en or, Lunettes d'opéra, Machines à coudre, Graphophone Violons, Pianos, etc., chez

J. P. MEUNIER, Bijoutier

A l'enseigne du gros jonc d'or. RUE RICHELIEU, ST. JEAN

NOUVELLES DE ST. JEAN

LA VENTE DES BANCS

On dit que les bancs, dans notre église paroissiale, sont vendus à un prix relativement élevé.

M. L'ABBE PAPINEAU

A la grande messe de mercredi, fête des Rois, M. l'abbé Arthur Papineau, professeur de rhétorique du collège Ste-Thérèse et fils de notre concitoyen, M. Luc Papineau, officiant comme célébrant.

DANS SA FAMILLE

M. J. I. Audet et son épouse, de cette ville, sont partis la veille du Jour de l'An pour Montmagny où réside la famille de madame Audet. Cette dernière fera un séjour d'un mois au milieu de siens.

ETRANGERS EN NOTRE VILLE M. Joseph Roy, dentiste bien connu de Valleyfield et fils de feu Philippe Roy, en son vivant, de Lacadie, était de passage en notre ville, la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

M. P. A. Lomme, autrefois commis chez M. J. A. Lomme, marchand de cette ville, et maintenant de New Bedford, Mass., est venu passer les fêtes chez son père à Irberville et chez son frère M. Lomme, à St-Jean.

BASSE MESSE DU DIMANCHE

On a donné avis, aux offices de mercredi, qui, en conformité aux ordres de l'archevêque du diocèse, la basse messe du dimanche commencera d'aujourd'hui à sept heures et demie au lieu de huit heures, afin de permettre aux prêtres préposés à la desserte de notre paroisse d'y faire une allocution qui ne devra pas durer plus de dix minutes.

NOS FELICITATIONS

Nous apprenons que M. Gustave Carreau, autrefois de St-Jean, vient de laisser la compagnie d'assurance Great West, pour accepter un poste important au service de la New-York Life Insurance. Nos sincères félicitations à notre ancien concitoyen qui, par son habileté dans les affaires, a su se créer une position que d'autres beaucoup plus anciens que lui dans la carrière, n'atteindraient jamais.

PROTEGEONS-NOUS

La catastrophe de Chicago a fait ouvrir les yeux à beaucoup de monde quant à la sécurité ou plutôt la non-sécurité des édifices destinés à recevoir de grandes foules. Aux Etats-Unis comme au Canada, les autorités municipales se sont émuës et ont décidé de prendre des mesures immédiates et radicales afin de rendre ces lieux de réunion aussi à l'abri du danger que possible. Nous apprenons avec plaisir que notre conseil semble déterminé à suivre le bon exemple des autres villes. Tant mieux car ce ne sera pas sans besoin.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une assemblée régulière de l'Union Ouvrière des Journaliers de St-Jean tenue le 5 janvier 1904. Il a été proposé par frère A. Dionne, secondé par frère H. Dépelette, et résolu que l'Union apprend avec regret la mort d'un de leurs confrères, membre de l'Union des charpentiers menuisiers de St-Jean, dans la personne de M. A. D. Houle, et que l'Union sympathise avec la famille du défunt. A cet effet la charte sera recouverte de deuil pendant 30 jours.

JOS. LAMOUREUX, Sec.-corr.

TROIS COMPATRIOTES DE ST-ALBERT

Nous avons eu le plaisir de recevoir à nos bureaux, la visite de MM. Edmond Brosseau, Fleury Perron et Séverin Gervais, trois braves citoyens de St-Albert, dans les Territoires du Nord-Ouest. M. Brosseau demeure dans l'Ouest depuis 31 ans où il s'est amassé une jolie fortune. Il s'occupe actuellement de fonder une colonie sur un de ses ranches, à 100 milles d'Edmonton, qu'il dénommera Brosseauville. M. Perron est à la tête d'une maison considérable de commerce à St-Albert où il est établi depuis 19 ans. Il a été le premier canadien-français qui ait tracé un chemin jusqu'à la Rivière à la Paix, où il faisait la traite avec les Indiens, faisant avec eux d'excellentes affaires. En un mot ces messieurs soutiennent vaillamment l'idée canadienne-française dans ces régions lointaines. Ils sont, les héros de M. Dr. J. O. Guy, qui, comme on le sait, a déjà possédé de grands intérêts à Edmonton et dans ses environs.

NOUVELLES DES ENVIRONS

ST-PAUL DE L'ILE-AUX-NOIX Une correspondance de cette paroisse est arrivée trop tard pour publication dans le présent numéro. Donc, à la semaine prochaine.

NAPIERVILLE

Stamedi dernier, avait lieu dans cette paroisse, les funérailles de feu Hubert Lavigne, de Albany, N.Y. Le défunt n'avait été malade que quelques jours; son corps a été transporté ici pour être inhumé dans sa paroisse natale.

M. John Nolette, frère de notre concitoyen M. Benjamin Nolette, est aussi décédé et a été inhumé ici.

M. Lazare Fortin déplore la perte d'un enfant âgé de 5 mois; les funérailles ont eu lieu mercredi dernier. Nous offrons nos plus vives sympathies aux familles éplorées.

Notre ami, M. Conrad Thibodeau, étudiant en médecine de l'Université Laval, est venu passer le temps des fêtes chez son père M. Pierre Thibodeau.

M. Georges Paré, de Central Falls, R.I., est aussi venu rendre visite à son beau-père, M. Pierre Thibodeau.

—Lundi dernier, le thermomètre marquait 23 degrés en bas de zéro, c'est le plus grand froid qu'on ait eu.

—M. Louis Pinsonnault a été élu marguillier en remplacement de M. Benjamin Laurin sortant de charge.

ST-SEBASTIEN

A une assemblée des membres du Cercle agricole tenue à la salle du conseil; les messieurs suivants, ont été élus directeurs pour l'année 1904.

MM. Oliva Lussier, Sylva Campbell, Arthur Lafrance et Auguste Tétreault.

MM. François Lamoureux, Adélard Forget et Luc Daval, réélus pour un second terme.

—M. Hubert Poiré a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Bonville, sortant de charge.

—Nous possédons, depuis le printemps dernier, un magasin général qui ne le cède en rien à ceux des villes; puisque nous pouvons y acheter depuis les épiceries, verreries, marchandises sèches, jusqu'aux fouritures.

M. Jean-Marie Bissonnette, qui en est le propriétaire, a déjà su se faire une clientèle qui le tient au travail de sept heures du matin à dix heures du soir.

—Nous aurions grandement besoin d'un ferblantier; l'ouvrage ne lui manquerait certainement pas.

—Notre buanderie fonctionne de mieux en mieux. Elle a vendu dix livres de lait par semaine.

—On parle de la construction d'un quai, au lac, tant mieux, nous n'avons pas trop de communications et ceci aiderait grandement au commerce de loin.

STE-ANGELE

M. Joseph Nadeau, de cette paroisse, réunit chez lui, le soir de la fête des Rois, un nombreux cercle d'amis. Comme toujours, M. Nadeau sut faire les honneurs de sa maison avec ce large esprit hospitalier qui le distingue comme dans toutes les soirées dignes de ce nom, il y eut chant, musique, déclamations, discours, le tout couronné d'un magnifique réveil.

—On remarquait parmi les invités: M. et Mme Euclide Beaulieu, M. et Mme Philidas Ledoux, Mme Desmarais, Mmes Maria, Aurèle, Alice, Rose-Anne et Germaine Nadeau, Maria Gobeil, Ivonne et Berthe Beaulieu; MM. Ernest Nadeau, étudiant au séminaire de Marieville, W. H. Neveu d'Henryville; Raoul Nadeau, J. A. Neveu, de Montréal; Doria Nadeau, de Cowansville; Albert et Olier Nadeau et Sylva Goda.

ST-EVARISTE

Le 27 décembre dernier, notre village a été mis en émoi par la nouvelle du terrible malheur qui venait de frapper M. Ulric Veilleux.

En l'absence du maître et pendant que sa femme était à faire le train dans la grange, une lampe fit explosion dans la maison où elle avait laissé ses trois petits enfants âgés respectivement de 5, 4 et 2 ans.

Quand on vint pour leur porter secours, il était déjà trop tard, les pauvres petits avaient succombé à l'asphyxie. On peut se faire une idée du désespoir des parents en apercevant les trois cadavres de leurs enfants qui venaient de quitter pleins de vie.

Nous offrons à M. Veilleux et son épouse, nos sincères condoléances, dans leur cruelle infortune.

Advertisement for 'Savon Baby's Own' soap, featuring an illustration of a baby and text describing its benefits for delicate skin.

Lettre de Démission de M. Blair

Les raisons de son départ.—Le contre-projet Borden était inacceptable.—La construction d'un Transcontinental est impérative.—D'accord avec le gouvernement sur la politique générale

Ottawa, 26 déc. 1903.

A M. Thomas McAvity, Président de l'exécutif du comité libéral, St-Jean, N.B.

Cher monsieur McAvity, Les circonstances dans lesquelles j'ai donné ma démission de ministre et les événements qui ont suivi m'ont forcé de considérer ma situation politique.

Ayant pris une décision à cet égard, je crois devoir faire connaître sans retard à mes électeurs de St-Jean, et à mes amis dans cette province les motifs qui m'ont déterminé à en agir ainsi.

Il est bien entendu que la raison pour laquelle je m'étais retiré du cabinet Laurier est ma divergence d'opinion avec la majorité de celui-ci relativement au projet du Grand-Tronc-Pacifique. C'était là ma seule raison.

Quant à la politique générale du gouvernement j'étais d'accord avec mes collègues.

Bien que la question sur laquelle je me suis séparé du gouvernement fût importante, je continuais de penser que ni cette considération ni la force de mes opinions à ce sujet ne m'obligeraient d'abandonner mon parti sur les autres questions, ni de passer dans les rangs de l'opposition. Il me semblait que je dégageais suffisamment ma responsabilité de cette mesure que je ne pouvais approuver, en formulant devant le parlement, aussi énergiquement et pleinement que possible, les causes déterminantes de ma démission, et en votant ensuite contre le projet du gouvernement.

J'étais aussi d'opinion que mon devoir comme ministre démissionnaire n'exigeait pas que je prisse part aux discussions qui s'élèveraient sur les détails du projet devant le comité, entre le gouvernement et l'opposition.

C'est d'après ces motifs que j'ai agi. Après ce qui s'est passé dans les débats sur les amendements, et à la suite du vote de la deuxième lecture du projet par une forte majorité, je ne vois pas comment j'aurais pu accentuer mon hostilité au projet en me mêlant à la discussion qui a eu lieu.

L'opposition elle-même est venue compliquer la situation en proposant un contre-projet. Par là même, l'opposition faisait clairement l'aveu que la nécessité d'un nouveau chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique s'imposait avec urgence et immédiatement. Je ne pouvais pas partager cette opinion. J'avais soutenu que les quelques mois pendant lesquels le gouvernement avait étudié le projet, durant la session parlementaire, ne suffisaient point pour justifier le pays de tenter une aussi vaste entreprise.

Comment donc pouvais-je endosser le contre-projet que l'opposition avait adopté après deux ou trois semaines de délibérations, et qu'elle demandait au pays de réaliser? Ma ligne de conduite me paraissait alors bien définie. Il était clair que mon attitude sur le projet du chemin de fer n'était pas acceptable par aucun parti, et étant seul de mon avis, il était clair que je devais aussi rester de cet avis.

J'admets volontiers que, dès le début, je ne me sentais pas disposé à me séparer de mes amis et mes anciens collègues, ni du parti auquel j'ai appartenu toute ma vie, s'il m'eût été possible de le faire. Il n'y avait qu'un moyen pour moi d'éviter, de rompre pour toujours avec mon parti, c'était de me retirer de la vie politique. Et c'est la décision que j'ai prise non seulement parce qu'elle répondait à mes sentiments personnels,

mais encore parce qu'elle était la seule justifiable et convenable dans les circonstances présentes et selon le devoir public.

Ayant rejeté, par ma démission, toute responsabilité pour le projet du gouvernement et justifié mon attitude par mes déclarations au parlement, je n'ai pas cru devoir m'engager dans ce qui me paraissait être une lutte inutile et sans résultats.

Ma décision a donc été d'abandonner la vie politique militante, et une fois cette décision prise un mois environ avant la fin de la dernière session du Parlement, j'ai cru convenable d'en informer le premier ministre.

En faisant part au public de cette détermination, je désire ajouter l'expression des regrets que j'éprouve en étant forcé par les circonstances à cesser mes relations politiques avec les citoyens de St-Jean.

Comme représentant de cette ville aux Communes, j'ai été l'objet de la considération la plus bienveillante de la part des électeurs des deux partis. J'ai été fier de représenter St-Jean et la confiance que cette ville m'a montrée sans mesure, accentuée encore les regrets de ma démission. Puis-je me flatter que ces regrets sont partagés par vous et que vous m'absolvez du reproche d'être indifférent à vos désirs ou d'être inspiré par d'autres motifs que ceux que vous appréciez et admirez.

Permettez-moi d'ajouter un mot pour les électeurs de la province du Nouveau-Brunswick en général: durant une période ininterrompue de plus de vingt ans, j'ai eu l'appui et la confiance d'une majorité croissante de la population de ma province natale. Par votre entremise, j'offre à tous mes remerciements les plus chaleureux, avec le regret sincère de ne pouvoir continuer ces relations si cordiales.

J'aurais pu arrêter ici l'exposé de mes motifs de démission. Mais peut-être mes amis seront-ils intéressés à savoir que mes anciens collègues m'ont offert et que j'ai accepté, après réflexion, la présidence de la Commission des Chemins de fer qui va être créée en vertu de la nouvelle loi. Cette position ne m'a été offerte que récemment; il s'est écoulé quelques mois avant que le premier ministre ait su que j'allais quitter la vie politique militante. Et cette position m'a été offerte sans que je l'aie demandée.

Comme je suis l'auteur, en grande partie, du projet de loi créant la commission des chemins de fer et intéressé à assurer le plus possible son succès, ayant eu, d'ailleurs, quelques années d'expérience dans l'application de la loi des chemins de fer qui vient d'être révoquée, et les devoirs qu'elle impose m'étant agréables, j'entreprends l'espoir que, dans ma nouvelle sphère d'activité, je pourrai rendre des services utiles à mon pays.

Croyez-moi, cher M. McAvity, Votre très dévoué, (Signé) ANDREW G. BLAIR

mais encore parce qu'elle était la seule justifiable et convenable dans les circonstances présentes et selon le devoir public.

Ayant rejeté, par ma démission, toute responsabilité pour le projet du gouvernement et justifié mon attitude par mes déclarations au parlement, je n'ai pas cru devoir m'engager dans ce qui me paraissait être une lutte inutile et sans résultats.

Ma décision a donc été d'abandonner la vie politique militante, et une fois cette décision prise un mois environ avant la fin de la dernière session du Parlement, j'ai cru convenable d'en informer le premier ministre.

En faisant part au public de cette détermination, je désire ajouter l'expression des regrets que j'éprouve en étant forcé par les circonstances à cesser mes relations politiques avec les citoyens de St-Jean.

Comme représentant de cette ville aux Communes, j'ai été l'objet de la considération la plus bienveillante de la part des électeurs des deux partis. J'ai été fier de représenter St-Jean et la confiance que cette ville m'a montrée sans mesure, accentuée encore les regrets de ma démission. Puis-je me flatter que ces regrets sont partagés par vous et que vous m'absolvez du reproche d'être indifférent à vos désirs ou d'être inspiré par d'autres motifs que ceux que vous appréciez et admirez.

Permettez-moi d'ajouter un mot pour les électeurs de la province du Nouveau-Brunswick en général: durant une période ininterrompue de plus de vingt ans, j'ai eu l'appui et la confiance d'une majorité croissante de la population de ma province natale. Par votre entremise, j'offre à tous mes remerciements les plus chaleureux, avec le regret sincère de ne pouvoir continuer ces relations si cordiales.

J'aurais pu arrêter ici l'exposé de mes motifs de démission. Mais peut-être mes amis seront-ils intéressés à savoir que mes anciens collègues m'ont offert et que j'ai accepté, après réflexion, la présidence de la Commission des Chemins de fer qui va être créée en vertu de la nouvelle loi. Cette position ne m'a été offerte que récemment; il s'est écoulé quelques mois avant que le premier ministre ait su que j'allais quitter la vie politique militante. Et cette position m'a été offerte sans que je l'aie demandée.

Comme je suis l'auteur, en grande partie, du projet de loi créant la commission des chemins de fer et intéressé à assurer le plus possible son succès, ayant eu, d'ailleurs, quelques années d'expérience dans l'application de la loi des chemins de fer qui vient d'être révoquée, et les devoirs qu'elle impose m'étant agréables, j'entreprends l'espoir que, dans ma nouvelle sphère d'activité, je pourrai rendre des services utiles à mon pays.

Croyez-moi, cher M. McAvity, Votre très dévoué, (Signé) ANDREW G. BLAIR

ST-VALENTIN DE STOTTSVILLE Madame Xavier Girard est de retour d'une promenade de sept semaines à New Bedford, Mass. Elle est revenue enchantée de son voyage.

—Mme Joseph Audette, de Wallingford, Conn., est en promenade chez son frère, M. Xavier Girard.

NAPIERVILLE —Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Notre concitoyen M. Pierre Bourgeois, est indisposé depuis quelque temps et ne peut sortir. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

THE S. CARSLY CO. LIMITED

Boulevard Notre Dame Le plus grand Magasin de Montréal. 7 Janvier 1904

LA VENTE DE JANVIER

Tous les rayons sont mis dans la détermination d'établir un nouveau record de ventes pour janvier. Que nous avons les stocks et donnons les valeurs pour atteindre ce but, tous ceux qui se tiennent renseignés vous le concèdent volontiers.

CHEMISES BLANCHES

Au Grand Magasin tandis que la vente de janvier avancera. Elle sera certainement une transaction profitable: CHEMISES BLANCHES DE \$1.00 pour 78c.

Table listing various clothing items and their prices, including cardigans, fougards, pardeus, gants, and jupons.

THE S. CARSLY CO. LIMITED MONTREAL

TAPIS

Voyez notre magnifique assortiment et notre grande ouverture dans les tapis, aussi rideaux et tentures.

THOMAS LEGGET

2474, 2476 rue Ste-Catherine, MONTREAL. TELEPHONE UP 957

L'Electricité... c'est le Confort.

Durant les longues soirées d'hiver, le parfait confort n'existe qu'en autant qu'on y voit clair.

Donc, vive la Lumière Electrique!

Pour installer un appareil électrique sans réplique et à bon marché, chez vous, adressez vous à la

CRESCENT ELECTRIC CO.

Salle d'échantillons: 2503 rue Crescent. Manufacture: 6 rue Chenneville. Montreal

Table with train schedules for Grand Trunk Railway and Pacific Canadian, listing destinations and times.

Pendant les Fêtes.

Que ceux qui n'ont pas encore eu occasion de me visiter s'empressent de venir voir mon épicerie. On y trouvera

Vins et Liqueurs de choix.

R. GOULD. Province de Quebec, Municipalité du Comté d'Iberville

St-Alexandre d'Iberville, 2 janvier 1904. Je, soussigné, J. E. Boivin, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté d'Iberville, donne, par les présentes, avis public, que le terrain ci-après décrit sera vendu par écan public, à la salle ordinaire des sessions de ce conseil, au palais de justice, dans la ville d'Iberville, comté d'Iberville, mercredi, le deux mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour les cotisations et charges dues à la municipalité de la paroisse de Ste-Brigide, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais encourus avant le jour de la vente, savoir

Table with columns for Nom du Propriétaire, No officiel du cadastre, Taxes municipales dues, Taxes scolaires dues, and Total. Entry for G. B. Baker with a total of \$8.47.